

Le déséquilibre Nord-Sud de l'accès à l'information.
*Contribution à l'analyse du développement des autoroutes de
l'information dans la Francophonie.*

Mémoire de fin d'études présenté en vue de l'obtention du grade de
Licencié en Sciences politiques de L'Université Catholique de Louvain

par

Xavier Dumont

Directeur :

Professeur F. Massart-Pierard
Université Catholique de Louvain

Rapporteurs :

Professeur C. Halary
Université du Québec à Montréal

V. Legrand

Université Catholique de Louvain

TABLE DES MATIERES

TABLE DES FIGURES
TABLE DES TABLEAUX STATISTIQUES
TABLE DES ABREVIATIONS
LEXIQUE
INTRODUCTION

PREMIERE PARTIE : LA MONDIALISATION ET LES NOUVELLES TECHNOLOGIES D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION

CHAPITRE 1 : LES RELATIONS INTERNATIONALES

1. Le paradigme de l'interdépendance
2. La théorisation du paradigme de l'interdépendance par l'école de l'interdépendance complexe

CHAPITRE 2 : LES ORIGINES DU DESEQUILIBRE NORD-SUD

1. La contestation des pays du Tiers monde
2. Le rapport MacBride
3. Les conséquences de la revendication d'un nouvel ordre International

CHAPITRE 3 : LES NOUVEAUX DEFIS

1. Les bouleversements de l'ordre international
2. Le progrès technique
3. La mondialisation de la communication

DEUXIEME PARTIE : INTERNET ET LE DESEQUILIBRE NORD-SUD DE L'ACCES A L'INFORMATION

CHAPITRE 4 : TECHNOLOGIE ET DEVELOPPEMENT GLOBAL

1. Les limites de la coopération technologique
2. Le réseau Internet
3. La progression d'Internet dans le monde

CHAPITRE 5 : INTERNET ET TIERS MONDE

1. Les info-riches et les info-pauvres
2. Le déséquilibre de l'accès à l'information
 - 2.1 L'accès aux infrastructures physiques
 - 2.2 L'accès aux contenus
 - 2.3 L'accès aux mécanismes de production de l'information
3. Les champs d'application d'Internet en Afrique
 - 3.1 L'éducation, la santé et la démocratisation
 - 3.2 L'enseignement et la recherche

TROISIEME PARTIE : FRANCOPHONIE INTERNATIONALE ET AUTOROUTES DE L'INFORMATION

CHAPITRE 6 : ETAT DES AUTOROUTES DE L'INFORMATION

1. Evaluation du nombre de serveurs et utilisateurs
 - 1.1 L'Amérique du Nord
 - 1.2 L'Europe
 - 1.3 L'Afrique du Nord et le Moyen Orient
 - 1.4 L'Afrique de l'Ouest
 - 1.5 L'Afrique centrale
 - 1.6 L'Afrique de l'Est et l'Océan Indien
 - 1.7 L'Asie-Pacifique
 - 1.8 Les Caraïbes
2. Représentation logarithmique du nombre de serveurs et d'utilisateurs
3. Evaluation de la politique francophone en matière d'inforoutes

CHAPITRE 7 : ANALYSE DU FORUM DU MONDE DIPLOMATIQUE

1. La répartition mondiale du nombre de réponses
2. Le taux de participation fonction de l'appartenance à la Francophonie
3. Le taux de participation francophone en fonction du critère Nord-Sud

CONCLUSION GENERALE

BIBLIOGRAPHIE

TABLE DES FIGURES

Figure 1

Population (en millions d'habitants) des pays appartenant aux différentes classes de sites-G

Figure 2

Répartition des sites-G dans le monde (sauf USA)

Figure 3

Répartition des populations (en millions d'habitants) des pays par classe de sites-G (1998)

Figure 4

L'Internet fonction du PNB par habitant

Figure 5

Téléphone et PNB par habitant

Figure 6

L'Internet et le PNB par habitant

Figure 7

Internet et développement humain

Figure 8

Lignes téléphoniques pour 100 habitants par groupes de revenu

Figure 9

Représentation logarithmique du nombre de serveurs et d'utilisateurs

Figure 10

Taux de participation au forum du Monde diplomatique

Figure 11

Représentation sectorielle du taux de participation en fonction de l'appartenance à la Francophonie

Figure 12

Représentation sectorielle du taux de participation francophone en fonction du critère Nord-Sud

TABLE DES TABLEAUX STATISTIQUES

Tableau 1

Nombre de serveurs et d'utilisateurs dans les 47 pays et gouvernements membres et associés à l'Agence de la Francophonie

Tableau 2

Nombre de serveurs et d'utilisateurs en Amérique du Nord

Tableau 3

Nombre de serveurs et d'utilisateurs en Europe

Tableau 4

Nombre de serveurs et d'utilisateurs en Afrique du Nord et Moyen Orient

Tableau 5

Nombre de serveurs et d'utilisateurs en Afrique de l'Ouest

Tableau 6

Nombre de serveurs et d'utilisateurs en Afrique centrale

Tableau 7

Nombre de serveurs et d'utilisateurs en Afrique de l'Est et Océan Indien

Tableau 8

Nombre de serveurs et d'utilisateurs en Asie-Pacifique

Tableau 9

Nombre de serveurs et d'utilisateurs aux Caraïbes

Tableau 10

Répartition mondiale du nombre de réponses

Tableau 11

Taux de participation en fonction de l'appartenance à la Francophonie

Tableau 12

Taux de participation francophone en fonction du critère Nord-Sud

TABLE DES ABREVIATIONS

AUPELF-UREF	Association des universités partiellement ou entièrement de langue française - Université des réseaux d'expression française
CERN	Centre européen de recherche nucléaire
CIDIF	Centre international pour le développement des autoroutes de l'information en français
IDH	Indicateur de développement humain
NOMIC	Nouvel ordre mondial de l'information et de la communication
NTIC	Nouvelles technologies d'information et de communication
OMS	Organisation mondiale de la santé
ORSTOM	Institut français de recherche scientifique pour le développement en coopération
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
UIT	Union internationale des télécommunications
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
UNITAR	Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche

LEXIQUE

Autoroutes de l'information : Synonyme d'inforoutes.

Bande passante : Terme qui désigne la différence en Hertz entre la fréquence la plus haute et la fréquence la plus basse utilisable sur un support de transmission. Pratiquement, celle-ci désigne le débit supporté par une ligne de communication.

Commutation de paquets : Technique de transmission dans laquelle on divise le message à transmettre en paquets. Les paquets sont envoyés et réassemblés à la réception. Cette technologie, qui sous-tend les réseaux X.25 *, optimise l'utilisation de la bande passante* du réseau par un partage des ressources disponibles.

Cyberespace : Terme désignant les mondes virtuels constitués par les réseaux informatiques mondiaux.

E-Mail (courrier électronique) : La messagerie électronique est une application courante sur les réseaux locaux et grande distance dont Internet. Elle permet un échange de messages texte pouvant être accompagnés d'éléments multimédias (sons, images, vidéo et autres documents informatisés). Une adresse E-mail comprend le nom de l'utilisateur @ et du domaine (par exemple : dumontxavier@hotmail.com). L'E-mail donne les coordonnées qui permettent de localiser un utilisateur dans le cyberespace et détermine son existence.

FTP (File Transfer Protocol) : Protocole de transfert de fichiers utilisé sur Internet. Il définit les règles de transfert des fichiers entre deux machines.

Gopher : Système d'information distribué fonctionnant en mode client-serveur. L'accès à l'information est structuré selon un réseau de menus multiniveaux.

HTML (HyperText Mark-up Language) : Langage de marquage utilisé pour spécifier la mise en forme des documents dans le World Wide Web*. HTML est interprété par les logiciels clients WWW comme Mosaïc ou Netscape.

Hypertexte : Texte comportant des mots renvoyant à d'autres textes ou partie du texte.

Internaute : Terme qui désigne un utilisateur des ressources Internet.

Intranet : Se dit d'un réseau utilisant les technologies internet (protocoles et applications TCP/IP*) à l'intérieur d'une organisation (au niveau du réseau local mais aussi au niveau d'un réseau grande distance privé).

Minitel : Marque du terminal d'accès au réseau vidéotext français (Télétext).

Modem : Modulateur-Démodulateur. Equipement capable de convertir un signal numérique en signal analogique à modulation de fréquence (et inversement) utilisé pour permettre aux ordinateurs de communiquer par l'intermédiaire du réseau téléphonique.

Paquet : Ensemble de données.

Protocole : Convention précisant des règles et des spécifications techniques à respecter dans le domaine des télécommunications afin d'assurer l'interopérabilité des systèmes. De nombreux protocoles sont normalisés, ce qui leur assure une reconnaissance nationale ou internationale.

Serveur : Se dit d'une machine ou d'une application capable de rendre service à des clients.

TCP/IP (Transmission Control Protocol over Internet Protocol) : Désigne la famille des protocoles utilisés par Internet.

Telnet : Protocole d'application définissant l'émulation de terminal sur Internet.

Toile : Terme francophone utilisé pour désigner le World Wide Web*.

Web : Terme anglo-saxon utilisé pour désigner le World Wide Web*.

WWW (World Wide Web) : Système hypermédia basé sur une architecture client/serveur qui permet de mettre à disposition des documents hypertextes. La convivialité des logiciels clients WWW comme Mosaic a propulsé le Web comme outil universel d'accès aux ressources Internet.

X.25 : Protocole de communication à commutation de paquets en mode connecté mais ne répondant pas aux normes TCP/IP d'Internet.

INTRODUCTION

Le sociologue canadien M. McLuhan affirmait en 1969 que les télécommunications allaient changer la face du monde et engendrer le progrès dans les pays non-industrialisés : télévisions par câble et liaisons satellites étaient les maîtres mots d'une société résolument nouvelle ne ressemblant plus qu'à un «village global». La même année, le politologue américain Z. Brzezinski écrivait que le maillage de la planète par des réseaux informatiques était devenu une réalité qui marquerait les relations internationales. Depuis, trente ans ont passé, et même si le monde ne ressemble en rien à la vision de M. McLuhan et Z. Brzezinski, force est de constater que les nouvelles technologies d'information et de communication ne sont pas sans incidence sur le plan international dans la mesure où elles aboutissent à réduire la portée du contrôle des Etats sur l'information.

Analyser le déséquilibre Nord-Sud de l'accès à l'information n'est pas chose aisée dans la mesure où la lecture des événements est différente selon que l'on se trouve au Nord ou au Sud. De plus, des divergences de vues existent en fonction de l'appartenance linguistique (francophone ou anglo-saxonne) et des convictions politiques. Conscient que notre propos peut être teinté d'une certaine part d'idéalisme, nous tenterons d'analyser la problématique du déséquilibre Nord-Sud de l'accès à l'information de la manière la plus objective possible et nous utiliserons des sources de l'UNESCO et de la Francophonie car, au delà de leurs prises de positions idéologiques, ces organismes témoignent un intérêt certain pour la problématique.

La première partie traitera de la mondialisation et des nouvelles technologies d'information et de communication. Si l'on s'accorde à reconnaître l'existence de trois grandes conceptions des relations internationales (les conceptions réalistes, le paradigme de

l'interdépendance et le paradigme de l'impérialisme), nous verrons en quoi la problématique du déséquilibre Nord-Sud de l'accès à l'information peut être abordée au moyen du paradigme de l'interdépendance, tel que théorisé par l'école de l'interdépendance complexe. Sur base du rapport établi par la Commission MacBride pour l'UNESCO, nous analyserons les origines du déséquilibre Nord-Sud de l'accès à l'information et tenterons de comprendre les raisons pour lesquelles les pays du Tiers monde ont revendiqué un nouvel ordre mondial de l'information et pourquoi celui-ci a été un échec. Enfin, nous montrerons en quoi les bouleversements de l'ordre international, le progrès technique et la mondialisation de la communication seront les nouveaux défis de nos sociétés.

La seconde partie sera consacrée à l'analyse de l'influence des nouvelles technologies de l'information et de la communication sur le déséquilibre Nord-Sud de l'accès à l'information. Nous examinerons les limites de la coopération technologique et tenterons de déterminer en quoi Internet est un réseau informatique à même d'aggraver, de tempérer ou d'améliorer l'accès à l'information. Au moyen des concepts d'info-riches et d'info-pauvres, nous démontrerons que l'accès aux infrastructures physiques, aux contenus et aux mécanismes de production de l'information demeurent les principaux défis que devront relever les pays du Sud et nous établirons qu'Internet est susceptible d'améliorer la situation du continent africain dans les domaines de l'éducation, de la santé, de la démocratisation, de l'enseignement et de la recherche.

Dans la troisième partie, nous aborderons le cas du développement des autoroutes de l'information dans l'espace francophone et analyserons la politique mise en place par la Francophonie internationale dans le domaine des inforoutes. Dans un premier temps, nous effectuerons une évaluation du nombre de serveurs et d'utilisateurs et présenterons un état des autoroutes de l'information selon la répartition géographique suivante : l'Amérique du Nord, l'Europe, l'Afrique du Nord et le Moyen Orient, l'Afrique de l'Ouest, l'Afrique centrale, l'Afrique de l'Est et l'Océan indien, l'Asie-Pacifique et les Caraïbes. Enfin, nous envisagerons le déséquilibre Nord-

Sud de l'accès à l'information au moyen d'une étude de participation à un forum de discussion francophone et déterminerons le taux de participation tant en fonction de l'appartenance à la Francophonie qu'en fonction du critère Nord-Sud.

PREMIERE PARTIE :

La mondialisation et les nouvelles technologies d'information et de communication

La première partie présentera le déséquilibre Nord-Sud de l'accès à l'information dans le contexte de la mondialisation et de l'émergence des nouvelles technologies d'information et de communication.

Dans un premier temps, nous verrons en quoi la problématique du déséquilibre Nord-Sud de l'accès à l'information s'inscrit dans une conception des relations internationales qui met l'accent sur l'interdépendance et la coopération. Centrée sur la question transnationale et sur le rapport entre le système et ses acteurs, nous serons amenés à traiter des réseaux en tant que prolongement des premières théories transnationales et évolution des relations internationales contemporaines.

Sur base des différents rapports de l'UNESCO, nous analyserons les origines du déséquilibre Nord-Sud de l'accès à l'information. Nous tenterons de déterminer en quoi la production, la circulation, le contrôle et la vente d'informations, à travers les agences de presse, ont représenté un contentieux entre les états et pourquoi les revendications des pays du Tiers monde, en faveur d'un nouvel ordre mondial de l'information, se sont soldées par un échec.

Enfin, nous identifierons les nouveaux défis qui, depuis la chute du mur de Berlin et l'effondrement des Etats communistes d'Europe, s'imposent à nos sociétés et nous mettrons l'accent sur l'importance du développement des nouvelles technologies de l'information et de la communication dans les pays du Sud afin que ceux-ci ne soient pas les laissés-pour-compte du nouveau paysage communicationnel.

Chapitre 1

LES RELATIONS INTERNATIONALES

Les relations internationales ont pris une importance sans cesse croissante dans la vie des sociétés en raison d'un processus complexe de mutations et de transformations. Conscient que la vie internationale ne saurait se réduire à l'un ou l'autre paradigme, nous pensons néanmoins que la problématique du déséquilibre Nord-Sud de l'accès à l'information s'inscrit dans une conception des relations internationales qui met l'accent sur l'interdépendance et la coopération.

1. Le paradigme de l'interdépendance

Selon P. Braillard et M.R. Djalili ¹, le paradigme de l'interdépendance est une conception des relations internationales qui met l'accent sur l'interdépendance et la coopération en considérant que les relations internationales contemporaines ne correspondent pas au modèle conflictuel et interétatique des théories réalistes. En effet, P. Braillard et M.R. Djalili affirment que depuis la Seconde Guerre mondiale, la dynamique de modernisation, engagée par la révolution industrielle, a connu une impulsion nouvelle sous l'effet du développement de la technologie et de la croissance des échanges internationaux. Si cette dynamique a contribué à tisser un réseau complexe d'interdépendances entre les différentes sociétés et a fait apparaître de nouveaux types d'acteurs internationaux, il n'en demeure pas moins qu'elle a suscité de nouvelles demandes et besoins dans nos sociétés et a fait apparaître des systèmes de valeurs fondés sur le bien-être économique et social. Le modèle de développement, adopté progressivement tant par les pays industrialisés que par les pays du Tiers monde, a imposé de nouvelles tâches sociales et économiques à

¹ P. Braillard, M.R. Djalili, *Les relations internationales*, Paris, Presses Universitaires de France, 1997, pp. 18-19.

l'Etat qui s'est montré de moins en moins apte à satisfaire seul ces nouvelles exigences. De nouvelles forces supranationales, transnationales et subnationales sont apparues sur la scène internationale et ont limité la marge de manœuvre des Etats comme en témoigne par exemple le développement des entreprises multinationales. P. Braillard et M.R. Djalili défendent l'idée selon laquelle l'Etat a dû s'ouvrir de plus en plus aux échanges avec l'extérieur et donc s'engager dans une interdépendance croissante ayant pour conséquence principale, une restriction de son autonomie. Dès lors, il deviendrait de plus en plus difficile de distinguer la politique étrangère de la politique interne et d'expliquer le comportement international d'un Etat en termes purement stratégiques et militaires.

P. Braillard et M.R. Djalili en concluent que « le développement de la coopération internationale, avec notamment la multiplication des structures de coopération que sont les organisations internationales, manifeste une évolution profonde des relations internationales, dont la nature conflictuelle tendrait à passer au second plan, et une tendance à l'organisation d'un système international marqué toujours plus profondément par l'interdépendance et la communauté des intérêts ».²

2. La théorisation du paradigme de l'interdépendance par l'école de l'interdépendance complexe

En tant que théorie des relations internationales, le paradigme de l'interdépendance a été théorisé au début des années septante par R. Keohane et J. Nye. Convaincus que l'interdépendance constitue une modification importante de la vie internationale, ces deux auteurs américains sont à l'origine d'un courant connu sous le nom « d'école de l'interdépendance complexe ».

La multiplication des interactions internationales aboutissant à une distinction marquée entre rapports politiques et relations transnationales, R. Keohane et J. Nye analysent dans un premier ouvrage publié en 1970,

² P. Braillard, M.R. Djalili, *Les relations internationales*, Paris, Presses Universitaires de France, 1997, pp. 19-20.

Transnational Relations and World Politics, la mise en contact permanente des régimes et des sociétés du fait des mutations de l'environnement international : « *These questions can be grouped into five broad areas of inquiry : 1) What seems to be the net effect of transnational relations on the abilities of governments to deal with their environments ? To what extent and how have governments suffered from a « loss of control » as a result of transnational relations ? 2) What are the implications of transnational relations for the study of world politics ? Is the state-centric view, which focuses on the interstate system , an adequate analytic framework for the investigation of contemporary reality ? 3) What are the effects of transnational relations on the allocation of value and specifically on asymmetries or inequalities between states ? Who benefits from transnational relations, who loses, who controls transnational networks, and how is this accomplished ? 4) What are the implications of transnational relations for United States foreign policy ? Insofar as the United States is indeed preponderant in transnational activity, what dangers as well as opportunities does this present to American policymakers ? 5) What challenges do transnational relations raise for international organizations as conventionally defined ? To what extent may new international organizations be needed, and to what extent may older organizations have to change in order to adapt creatively to transnational phenomena ? ».*³

Introduisant une distinction entre d'une part, les relations politiques qui incluent la possibilité d'un recours à la force et d'autre part, les relations transnationales qui regroupent l'ensemble des rapports internationaux, où l'un des acteurs au moins n'était pas un agent gouvernemental, J.J. Roche⁴ défend l'idée selon laquelle la théorie de R. Keohane et J. Nye n'a pas perdu de son actualité dans la mesure où elle contient déjà l'ensemble des arguments qui ont refait surface au début des années nonante tel que par exemple le développement du monde des réseaux.

³ R. Keohane, J. Nye, *Transnational Relations and World Politics*, Cambridge, Harvard University Press, 1970, p. 11.

⁴ J.J. Roche, *Théorie des relations internationales*, Paris, Montchrestien, Clefs/Politique, 1997, p. 63.

Centrée sur la question transnationale et sur le rapport entre le système et ses acteurs, A. Colonomos souligne que « la problématique des réseaux se compose suivant une pluralité de trajectoires et implique un nombre varié d'acteurs. En premier lieu, objet des études juridiques et politiques, les institutions sont prioritairement concernées par le phénomène. Les réseaux de personnes, l'association entre individus, y compris à l'échelle internationale, constituent une dimension traditionnelle de l'expression du pouvoir et de la redistribution des ressources qui l'accompagnent. Les réseaux d'entraide et de coopération faisant partie intégrante de la vie d'une institution, ils ne sauraient être banalisés en tant qu'objet sociologique. Ces dynamiques détournent de leur ordonnancement vertical une somme de ressources, de valeurs centralisées par les institutions politiques et contribuent par là même à la formation d'un vaste espace horizontal et informel ».⁵

A. Colonomos défend l'idée selon laquelle les réseaux prolifèrent dans une double direction : « d'une part, ils s'investissent dans des logiques de mobilisation de ressources en parallèle des sphères officielles et publiques (...) De l'autre, lorsque leurs forces le permettent, les réseaux transnationaux émergent au sein des différents espaces publics afin d'exprimer et de faire entendre leur voix. Cette singulière tension entre le contournement et la participation concerne bon nombre d'acteurs de la scène internationale. La compréhension du système international se trouve renforcée, désignant par là une nouvelle problématisation de la dialectique entre ordre et désordre, ainsi qu'une somme d'expressions intermédiaires, entre conformisme et déviance ».⁶

Dans un second ouvrage publié en 1977, *Power and Interdependence : World Politics in Transition*, R. Keohane et J. Nye affirment que l'inégalité de puissance entre les acteurs traditionnels et les

⁵ A. Colonomos, « L'acteur en réseau à l'épreuve de l'international », dans M.C. Smouth (dir.), *Les nouvelles relations internationales. Pratiques et théories*, Paris, Presses de la Fondation nationale des Sciences politiques, Références inédites, 1998, p. 211.

⁶ A. Colonomos, « L'acteur en réseau à l'épreuve de l'international », dans M.C. Smouth (dir.), *Les nouvelles relations internationales. Pratiques et théories*, Op. Cit., pp. 223-224.

nouveaux acteurs de la vie internationale crée une interdépendance asymétrique⁷ ne pouvant mener à un partage équitable des bénéfices.

R. Keohane et J. Nye élaborent les concepts de « sensibilité » et de « vulnérabilité » afin d'expliquer l'interdépendance complexe : « *To understand the role of power in interdependence, we must distinguish between two dimensions, sensitivity and vulnerability. Sensitivity involves degrees of responsiveness within a policy framework – how quickly do changes in one country bring costly changes in another, and how great are the costly effects (...) Vulnerability can be defined as an actor's liability to suffer costs imposed by external events even after policies have been altered* ». ⁸

J.J. Roche conclut que l'apport de R. Keohane et J. Nye aux théories des relations internationales consiste « à avoir envisagé la politique étrangère sous un angle complètement différent de celui utilisé jusqu'alors. En effet, la rupture de la séparation nette entre politique intérieure et politique étrangère, liée à l'interpénétration croissante des activités, menait à une situation paradoxale où la machine administrative de l'Etat était condamnée à croître dans une course poursuite sans fin pour tenter de retrouver la maîtrise d'événements lui échappant toujours davantage. L'Etat ne pouvait donc plus être envisagé comme l'instrument fondamental de la régulation de la vie internationale (...) Par rapport au réalisme d'essence conservatrice, la théorie de l'interdépendance complexe introduisait l'idée d'une nécessaire prise en compte du changement. A la vision statique de l'équilibre R. Keohane et J. Nye substituaient une conception dynamique de l'ordre international. Cependant, le cadre de leur analyse ramenait obligatoirement à l'Etat. La prise en compte du changement et sa mesure les conduisirent à revenir au cadre traditionnel de la politique étrangère comme domaine privilégié où pouvaient être observés les effets de la sensibilité et de la résistance à la vulnérabilité. Ils contribuèrent à élargir le

⁷ R. Keohane, J. Nye, *Power and Interdependence. World Politics in Transition*, Boston, Little Brown and Company, 1977, p. 11.

⁸ R. Keohane, J. Nye, *Power and Interdependence. World Politics in Transition*, Op. Cit., pp. 12-13.

cadre d'interprétation de la politique étrangère en abandonnant la conception réaliste d'un instrument institutionnalisé de poursuite d'un intérêt général rationalisé. R. Keohane et J. Nye l'envisagèrent au contraire sous l'angle d'un processus fluctuant d'ajustement entre les demandes de la société interne et les contraintes internationales ».⁹

⁹ J.J. Roche, *Théorie des relations internationales*, Paris, Montchrestien, Clefs/Politique, 1997, pp. 64-65.

Chapitre 2

LES ORIGINES DU DESEQUILIBRE NORD-SUD

La libre circulation de l'information devient, au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, un enjeu de la Guerre froide et constitue un des grands contentieux entre les Etats. Selon l'UNESCO ¹⁰, la question de la libre circulation de l'information était interprétée selon deux logiques fondamentalement opposées. En effet, l'UNESCO affirme que la conception des démocraties occidentales se fondait sur l'article 19 de la Déclaration universelle des droits de l'homme ¹¹ et prônait l'élimination de toutes les barrières qui entravaient la recherche, la réception et la diffusion des informations et des idées tant à l'intérieur des Etats qu'au delà de leurs frontières. A contrario, la conception de l'Union soviétique et des démocraties populaires trouvait ses origines dans la théorie communiste qui définit les médias en tant qu'instruments d'éducation contrôlés par l'Etat, en vue d'accélérer l'édification du socialisme. Dès lors, au principe d'une libre circulation sans entrave de l'information, l'Union soviétique et les démocraties populaires opposaient celui d'un échange contrôlé de l'information, dans le respect de la souveraineté et de la non-intervention dans les affaires intérieures de l'Etat.

1. La contestation des pays du Tiers monde

Dans ce contexte de tension internationale lié à la Guerre froide, les pays en voie de développement se déclaraient victimes de graves inégalités en matière de flux d'information entre le Nord et le Sud et

¹⁰ UNESCO, *Rapport mondial sur la communication : les médias face aux défis des nouvelles technologies*, Editions UNESCO, 1997, p. 216.

¹¹ Article 19 : « Tout individu a droit à la liberté d'opinion et d'expression, ce qui implique le droit de ne pas être inquiété pour ses opinions et celui de chercher, de recevoir et de répandre, sans considération de frontières, les informations et les idées par quelque moyen d'expression que ce soit », <http://schubert.obs-nice.fr/sgen/dudh.html>.

considéraient « comme exagérée, déformée, voire mensongère, la façon dont les médias du Nord reflétaient leurs réalités nationales. Aussi réclamaient-ils un rééquilibrage des flux de l'information [et] donc implicitement un contrôle de l'information en provenance des pays du Nord». ¹²

Selon Y. Lacoste ¹³, la production, la circulation, le contrôle et la vente d'informations représentent un enjeu à la fois politique, économique, social et diplomatique. En effet, Y. Lacoste affirme que ce processus est principalement le fait de la révolution technologique, de la mondialisation des économies et des échanges et de l'internationalisation du jeu des grands acteurs, Etats ou firmes. Au centre de ce phénomène, trois ou quatre grandes agences de presse occidentales se trouvent en position quasi oligomonopolistique, disposant de près de 80 % des informations mondiales.

Y. Lacoste défend l'idée selon laquelle l'émergence d'une quantité limitée de grandes agences mondiales d'information pose un certain nombre de questions essentielles : « par leurs réseaux, leurs personnels et leurs moyens de couverture en direct des grands événements mondiaux, elles sont souvent mieux informées que la moyenne des Etats. Elles en viennent à jouer un rôle politique considérable. L'ubiquité et l'instantanéité de l'information, qui dramatise et met en scène les faits (...) reposent sur une logique de marchandisation de l'information qui rend possible la manipulation des opinions publiques et des pouvoirs politiques. Les traditionnelles marges de manœuvre (politiques, diplomatiques et militaires) dont disposent les Etats pour gérer les crises tendent à disparaître au profit de la dictature de l'affect et de l'instantanéité. Ce processus inquiétant peut modifier la gestion des crises et des relations internationales (coup de bluff en direct, personnalisation outrancière des rapports diplomatiques, course éperdue contre la montre...) en empêchant au temps de la réflexion et de l'analyse de jouer son rôle. Par leurs spécialisations économiques et

¹² UNESCO, *Rapport mondial sur la communication : les médias face aux défis des nouvelles technologies*, Editions UNESCO, 1997, p. 216.

¹³ Y. Lacoste (dir.), *Dictionnaire de géopolitique*, Paris, Flammarion, 1993, p. 83.

financières et les moyens technologiques dont elles disposent, les agences deviennent des acteurs centraux de la mondialisation des économies et des échanges et des dysfonctionnements de plus en plus considérables qui apparaissent. (...) Par la domination des moyens anglo-saxons, les flux d'information connaissent un véritable monopole régnant quasi sans partage sur le reste du monde. Au-delà des problèmes politiques et diplomatiques directs que pose ce monopole, on assiste à la généralisation à l'ensemble du globe d'un modèle culturel et d'une vision du monde où plus de la moitié de l'espace planétaire et environ 70 % de sa population sont marginalisés ». ¹⁴

Selon P. Braillard et M.R. Djalili ¹⁵, les Etats du Tiers monde ne s'étaient pas limités à un rejet du système des blocs. En effet, P. Braillard et M.R. Djalili affirment que ceux-ci ont progressivement, au début des années septante, mis en question l'ordre international en mettant l'accent sur les règles présidant aux échanges économiques. P. Braillard et M.R. Djalili défendent l'idée selon laquelle l'échec des stratégies de développement adoptées par la plupart des pays du Tiers monde les amènent à contester l'analyse traditionnelle des causes du sous-développement et à rattacher ce dernier phénomène aux structures du système international. L'époque serait celle d'une prise de conscience progressive par le Tiers monde de la nature en partie exogène du sous-développement c'est-à-dire des liens existant entre le sous-développement et le fonctionnement du système économique international dominé par les pays industrialisés. P. Braillard et M.R. Djalili concluent que « c'est à partir de ce constat que les pays du Tiers monde, coalisés au sein du mouvement des non-alignés, proclament, dès 1974, au sein de l'Assemblée générale des Nations Unies, la nécessité d'un nouvel ordre économique international. Cet ordre devrait être fondé sur une véritable souveraineté des pays du Tiers monde sur leurs ressources naturelles, une amélioration des termes de l'échange, une réglementation des activités des sociétés multinationales, et la création de conditions

¹⁴ Y. Lacoste (dir.), *Dictionnaire de géopolitique*, Paris, Flammarion, 1993, p. 84.

¹⁵ P. Braillard, M.R. Djalili, *Les relations internationales*, Paris, Presses Universitaires de France, 1997, p. 87.

favorables au transfert de ressources financières et technologiques vers les pays en voie de développement ».¹⁶

Si la multilatéralisation des économies caractérise l'après-Seconde Guerre mondiale, J.J. Roche affirme qu'il ne faut pas pour autant négliger la transformation des instruments de communications. En effet, J.J. Roche défend l'idée selon laquelle « la villagésation de la planète devint le complément inévitable de l'économie-monde à partir du moment où l'information et la communication se transformaient en biens de consommation courante. Par communications, il faut d'ailleurs considérer ce terme dans le sens le plus large, puisqu'il ne s'agit plus seulement d'informations mais également de la multitude des flux, bien souvent immatériels, qui traversent et ignorent les frontières. L'instantanéité de l'information a ainsi modifié en profondeur les règles et les comportements politiques (...) Jointe à l'essor de l'informatique, l'instantanéité des communications parachève l'intensification des échanges. Celle-ci avait vaincu les contraintes de l'espace. Celle-là vient rompre les contraintes du temps. Facteur positif, l'instantanéité des communications contribue à une moralisation certaine de l'action politique. Facteur négatif, elle ignore les contraintes nationales et aboutit dans certains cas à se jouer de la faiblesse des nations démunies au profit des nations fortes ».¹⁷

Dès la seconde moitié des années septante, l'Union soviétique, les démocraties populaires et les pays en voie de développement portent conjointement le débat auprès de l'UNESCO afin de préconiser un nouvel ordre mondial de l'information et de la communication (NOMIC).

Pour les pays en voie de développement, la liberté de l'information dissimule son contrôle par l'Occident à travers les grandes agences d'information. Ils revendiquent un nouvel ordre qui prenne en considération les préoccupations des pays du Sud et offre une information plus équitable. Selon J. Decornoy, la communauté internationale tente de répondre aux

¹⁶ P. Braillard, M.R. Djalili, *Les relations internationales*, Paris, Presses Universitaires de France, 1997, p. 88.

¹⁷ J.J. Roche, *Théorie des relations internationales*, Paris, Montchrestien, Clefs/Politique, 1997, pp. 44-45.

questions suivantes : « D'où provient massivement l'information ? Qui la produit ? Qui la diffuse ? Les flux Nord-Sud n'écrasent-ils pas les cultures sous-développées, balayant les identités locales ou nationales au profit d'une prise de contrôle du signe par une poignée de puissances disposant des techniques et des moyens financiers ? ».¹⁸

2. Le rapport MacBride

Pour répondre à toutes ces nouvelles interrogations, une Commission internationale d'étude des problèmes de la communication est établie dès 1977 par l'UNESCO. Connue également sous le nom de son Président, S. MacBride, le « rapport intérimaire sur les problèmes de la communication dans la société moderne »¹⁹ sera adopté à Belgrade le 25 octobre 1980.

Nous ne nous livrerons pas à un examen approfondi de ce rapport dans la mesure où, en vingt ans, les technologies de l'information et de la communication ont sensiblement évolué. Néanmoins, nous pensons qu'il est utile d'en relater quelques points essentiels pour introduire la problématique du déséquilibre Nord-Sud de l'accès à l'information.

En effet, la commission MacBride constate que :²⁰

- Malgré l'expansion de toutes les structures de médias mentionnés [le télégraphe, le téléphone, le télex, la radio et la télévision], un nouveau domaine dans le monde de la communication surpasse tous les autres par sa vitesse de croissance, transforme rapidement les sociétés d'aujourd'hui et sera sans doute l'un des fondements de l'avenir. Le public n'en a pourtant qu'une connaissance superficielle. Il s'agit du vaste champ d'opérations concernant les données et

¹⁸ J. Decornoy, « Aux ordres du Nord », dans *Médias, mensonges et démocratie*, Manière de voir n°14, Février 1992, p. 42.

¹⁹ UNESCO, *Rapport intermédiaire sur les problèmes de la communication dans la société moderne*, Editions UNESCO, 1978.

²⁰ UNESCO, *Rapport intermédiaire sur les problèmes de la communication dans la société moderne*, Op. Cit., pp. 40-41.

l'information, qu'on désigne couramment par le terme « informatique ».

- Ces machines ont entraîné ce que l'on appelle « l'explosion de l'information », qui a augmenté dans d'énormes proportions la quantité de données susceptibles d'être stockées, traitées, analysées et transmises. Le traitement des données a déjà révolutionné les opérations scientifiques, industrielles, commerciales et gouvernementales ; les liaisons entre les ordinateurs et les systèmes de télécommunications ont donné une dimension supplémentaire et une importance croissante à la capacité globale de l'humanité de collecter, traiter, stocker et faire circuler des données. Ce phénomène s'observe de plus en plus et dans tous les pays, y compris ceux qui sont techniquement moins avancés.
- Une nette distinction tend à s'établir entre la communication et l'information. Les liens et les relations entre elles demeurent très étroits, mais l'informatique introduit de nouvelles dimensions. Même pour ceux qui participent à la communication à titre principal, ces nouveaux aspects revêtent une grande importance. On ne peut ignorer que certains spécialistes, dont la capacité visionnaire n'est pas niable, prédisent une société, dont les activités seront pratiquement basées dans un avenir proche sur l'information et contrôlée par elle.
- Ce qui est particulièrement important est que, actuellement [1977], le contrôle de la production et de l'utilisation de ces systèmes de traitement de l'information et de la communication appartient pour l'essentiel en partie aux pays industrialisés et, dans certains cas, à des entreprises multinationales. Les conséquences de cet état des choses pour le développement social et économique du monde - et en particulier pour l'évolution vers un nouvel ordre économique international - exigent l'attention de l'ensemble de la communauté internationale.

Sur cette base, le rapport MacBride définit les principes d'un nouvel ordre mondial de l'information : ²¹

- L'exigence d'un nouvel ordre mondial de l'information paraît de plus en plus généralement ressentie, même s'il est vrai que certains continuent de penser qu'il est possible d'améliorer et de réformer la situation présente sans la bouleverser fondamentalement.
- Allant au-delà de modifications organiques, administratives, économiques, ou de simples aménagements structurels, elle exprime la revendication de changements plus profonds et plus complexes.
- La signification de cette exigence est d'abord politique. Les idées et les suggestions qui sont exprimées répondent à une aspiration diffuse mais profonde et probablement irréversible de modifier les modèles et les structures héritées de situations hégémoniques antérieures ou fondées sur la dépendance, l'injustice, l'inégalité et l'aliénation. Dans ce sens, le nouvel ordre apparaît d'abord comme une négation et un refus.
- Cette exigence correspond aussi à une ambition positive de repenser les problèmes de la communication en fonction de leur caractère global et de leur interdépendance. La recherche en commun de solutions faisant appel à l'imagination créatrice de tous, reflétant la solidarité active des peuples et des Nations et capables d'orienter l'action collective apparaît comme une nécessité impérieuse au plan des exigences morales.
- La construction d'un nouvel ordre mondial de l'information est intimement liée aux aspirations tendant à l'instauration d'un nouvel ordre économique international. Certains voient dans ce dernier une précondition des transformations qui devraient intervenir dans le domaine de la communication ainsi que dans d'autres domaines : éducatif, scientifique ou social. D'autres réduisent l'interdépendance

²¹ UNESCO, *Rapport intermédiaire sur les problèmes de la communication dans la société moderne*, Editions UNESCO, 1978, pp. 82-83.

entre les deux ordres au rôle que, la communication en général et les médias en particulier, pourraient jouer pour favoriser la prise de conscience, la compréhension et sensibiliser les opinions publiques à l'égard des transformations économiques. Nombreux sont ceux qui établissent cependant un parallélisme logique entre les deux ordres. Si le nouvel ordre économique signifie l'élimination des situations d'inégalité, la réorganisation du marché mondial dans des conditions qui permettent à tous les pays de se développer en tirant le parti optimum de leurs ressources naturelles et humaines, s'il représente le complément économique de l'indépendance politique, s'il vise à effacer les séquelles du passé, à élargir et rendre plus efficace la coopération entre les pays, les mêmes aspirations et les mêmes objectifs s'appliquent au nouvel ordre de l'information, les deux ordres traduisant une même revendication et procédant d'une même exigence fondamentale.

La Commission MacBride réaffirme ensuite une série de principes déjà évoqués au sein de l'Assemblée générale des Nations Unies et de la Conférence générale de l'UNESCO :²²

- La communication est un élément essentiel de l'indépendance culturelle elle-même inséparable de l'indépendance politique.
- L'écart grandissant qui sépare les pays disposant de la possibilité de répandre librement leurs messages et ceux qui ne bénéficient pas de cette possibilité soulève des problèmes qui affectent le monde dans sa totalité, et produit des effets néfastes pour les pays en développement comme pour les pays développés.
- L'interdépendance entre pays développés et pays en développement s'accroît dans ce domaine comme dans les autres, ce qui justifie et devrait faciliter l'assistance aux pays qui désirent renforcer leurs capacités en matière de communication.

²² UNESCO, *Rapport intermédiaire sur les problèmes de la communication dans la société moderne*, Editions UNESCO, 1978, p. 83.

- Toutes les couches sociales de la population à l'intérieur et tous les pays quel que soit leur niveau de développement devraient avoir la possibilité de faire connaître leurs problèmes, leurs situations et leurs aspirations.
- La communication à sens unique devrait être remplacée par un échange de messages tous azimuts, et la communication verticale complétée par une communication horizontale.
- L'échange d'idées, de nouvelles, de messages et d'œuvres culturelles devrait favoriser la réduction des déséquilibres existants, dans le respect de la souveraineté et de la dignité de tous les peuples et sans porter atteinte à leur identité culturelle.
- L'élargissement constant de la circulation de l'information devrait être recherché et favorisé grâce à une collaboration plus équitable et plus étroite dans les domaines de la culture et de l'échange des idées et des informations.

Le rapport conclut que la communication « met en jeu la possibilité pour les hommes de vivre désormais en bonne intelligence en acceptant enfin « l'autre » dans sa spécificité avec non plus le souci d'imposer à cet « autre » un mode de vie et de pensée mais le désir fraternel de s'enrichir mutuellement au contact de cultures différentes ».²³

3. Les conséquences de la revendication d'un nouvel ordre international

Décrivant la foudroyante contre-offensive menée par une coalition à dominante anglo-saxonne qui dénonçait le fait que les revendications culturelles de l'UNESCO se doublaient de prises de positions sur un nouvel ordre économique mondial, J. Decornoy défend l'idée selon laquelle cette coalition aurait mis en place un chef d'œuvre de désinformation : « faisant dire à l'UNESCO ce qu'elle n'avait jamais dit, elle fit cesser le débat en

²³ UNESCO, *Rapport intermédiaire sur les problèmes de la communication dans la société moderne*, Paris, Editions UNESCO, 1978, p. 84.

assenant ce constat : les arguments invoqués n'étaient que dangereuses fadaïses puisque leurs défenseurs provenaient du monde non-aligné, où les libertés ne débordaient pas du cadre d'un discours lui-même approuvé par les pays communistes où ces mêmes libertés demeuraient à l'état d'ornement institutionnel ». ²⁴

A. Mattelart énonce lui aussi les raisons de cet échec : « hypocrisie de nombreux Etats non-alignés pour lesquels le déséquilibre des flux Nord-Sud d'information sert d'alibi car la liberté de la presse et la liberté d'expression sont le plus souvent bafouées sur leur propre territoire ; intransigeance des Etats-Unis opposés à toute régulation des flux d'information et de communication au nom de leur doctrine du « free flow of information » calquée sur celle de la liberté de commerce ; duplicité enfin de l'Union soviétique utilisant les revendications d'émancipation culturelle des pays du Tiers monde pour mieux verrouiller son propre système de communication ». ²⁵

Le début des années quatre-vingt marque le paroxysme de la Guerre froide et de la crise des Nations Unies : crise de fonctionnement, crise financière et crise de légitimité avec le retrait des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne de l'UNESCO. ²⁶ Les Etats-Unis se retirent de l'Organisation en décembre 1984 et la Grande-Bretagne en fait de même un an plus tard. Ces deux pays n'acceptent pas ce qu'ils appellent « le terrorisme tiers-mondiste » de l'UNESCO. ²⁷ Dans les années quatre-vingt, la démarche tiers-mondiste révèle ses limites et ses ambiguïtés. Les efforts du Tiers monde pour créer ses propres canaux d'information butent sur les divergences entre les Etats même si des structures sont mises en place, comme l'Agence panafricaine d'information dès 1982.

²⁴ J. Decornoy, « Aux ordres du Nord », dans *Médias, mensonges et démocratie*, Manière de voir n°14, Février 1992, p. 42.

²⁵ A. Mattelart, « La nouvelle idéologie globalitaire », dans Collectif, *Mondialisation, au-delà des mythes*, Paris, La Découverte-Syros, Les Dossiers de L'état du monde, 1998, p. 84.

²⁶ E. Glaser, *Le nouvel ordre international*, Paris, Hachette Littératures, Forum, 1998, p. 169.

²⁷ P. Moreau Defarges, *Relations internationales (2. Questions mondiales)*, Paris, Seuil, Points Essais, 1994, p. 223.

Centrée à l'origine sur le rôle des agences de presse occidentales dans la distorsion de l'image des pays du Tiers monde, A. Mattelart ²⁸ affirme que la polémique glissera vers l'analyse du système transnational de communication et des conditions du transfert des technologies au sein de l'Union Internationale des Télécommunications (UIT). Selon A. Mattelart, cette polémique n'épargne pas non plus l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) qui établit un lien de cause à effet entre d'une part les modèles de consommation individuels en matière pharmaceutique et alimentaire et d'autre part les stratégies de marketing des sociétés multinationales du secteur. A. Mattelart défend l'idée selon laquelle la croyance en la possibilité d'élaborer des politiques publiques visant à enrayer les effets négatifs des activités de ces firmes et favoriser leurs impacts positifs sur le développement des économies nationales préside à de multiples initiatives des Etats-nations et de leurs institutions supranationales. Dès lors, A. Mattelart en conclut que le terme de « firmes transnationales » est préféré à celui de « multinationales » parce qu'il traduit mieux la gestion centralisée et le mouvement d'intégration de leurs stratégies au niveau mondial, source virtuelle de conflits d'intérêts avec le territoire d'accueil.

²⁸ A. Mattelart, « La nouvelle idéologie globalitaire », dans Collectif, *Mondialisation, au-delà des mythes*, Paris, La Découverte-Syros, Les Dossiers de L'état du monde, 1998, p. 84.

Chapitre 3

LES NOUVEAUX DEFIS

Vingt ans après les conclusions de la Commission MacBride, l'UNESCO atteste dans son « rapport mondial sur la communication »²⁹ que le monde a connu de profondes mutations d'ordre politique, économique et technologique qui ont généré de nouvelles géographies, de nouvelles cultures et de nouveaux marchés. Comme nous l'avons fait pour une autre époque dans le chapitre précédent, nous analyserons les nouveaux défis de la fin du XXe siècle à partir du constat qu'en fait l'UNESCO. En effet, bien que l'UNESCO soit un acteur à part entière de la vie internationale, elle n'en demeure pas moins à l'origine de la notion de régime du nouvel ordre mondial.

1. Les bouleversements de l'ordre international

Sur le plan géopolitique, l'UNESCO³⁰ constate que le monde est devenu hybride, à la fois libéré et difficile à saisir. En effet, l'UNESCO affirme que la chute du mur de Berlin en 1989 et l'effondrement des Etats communistes d'Europe ont eu un grand impact sur les opinions publiques mondiales, amplifié par des images qui ont fait le tour du monde grâce aux satellites. L'UNESCO rapporte qu'au même moment, la radio, la télévision et les autres médias ont fait vivre en direct la naissance de nouvelles démocraties tant dans les pays d'Europe centrale que dans d'autres régions du monde. L'UNESCO défend l'idée selon laquelle de nouvelles sociétés apparaissent moins conflictuelles et plus dynamiques, fondées sur plus de participation et de démocratie même s'il persiste un peu partout des atteintes aux droits fondamentaux de l'homme et en particulier à la libre

²⁹ UNESCO, *Rapport mondial sur la communication : les médias face aux défis des nouvelles technologies*, Editions UNESCO, 1997.

³⁰ UNESCO, *Rapport mondial sur la communication : les médias face aux défis des nouvelles technologies*, Op. Cit., p. 10.

expression. L'UNESCO conclut que les rivalités idéologiques laissent place à plus d'interdépendances économiques et d'interactions culturelles qui rendent floues, sinon caduques les anciennes divisions du monde.

Selon P. Braillard et M.R. Djalili ³¹, l'effondrement des régimes communistes en Europe et la dissolution de l'Union soviétique ont mis un terme à la structure bipolaire du système international et ont ouvert la voie à une nouvelle configuration des rapports internationaux, caractérisée par la domination des Etats-Unis en tant que seule superpuissance. P. Braillard et M.R. Djalili affirment que si le rôle américain dans la conduite de la Guerre du Golfe a donné l'impression qu'un nouvel ordre mondial était en train d'émerger sous l'égide des Etats-Unis et de sa puissance militaire, il n'en demeure pas moins que cette guerre a démontré que les Etats-Unis n'étaient pas en mesure d'assumer à eux seuls le poids économique du rôle qu'ils cherchaient à jouer dans le monde. P. Braillard et M.R. Djalili en concluent qu'aujourd'hui, force est de constater qu'en lieu et place de l'ordre annoncé, on est en présence d'un système international décomposé sans qu'il n'y ait émergence d'une structure claire. Le monde serait dès lors entré dans une ère d'incertitude et d'instabilité.

Dans son ouvrage au titre évocateur, *Géopolitique du chaos*, I. Ramonet affirme que nous vivons en cette fin de siècle, une période de ruptures, de cassures, de recomposition générale des forces géostratégiques, des formes sociales, des acteurs économiques et des repères culturels : « Partout alarme et désarroi succèdent à la grande espérance d'un nouvel ordre mondial. Celui-ci, on le sait à présent, est mort-né. Et nos sociétés, comme lors de précédentes époques de transition, se demandent si elles ne s'acheminent pas vers le chaos ». ³²

Selon I. Ramonet ³³, la fin du deuxième millénaire est marquée par l'incertitude. En effet, I. Ramonet affirme que durant des décennies, l'Occident a souhaité l'effondrement des régimes communistes à l'Est et la

³¹ P. Braillard, M.R. Djalili, *Les relations internationales*, Paris, Presses Universitaires de France, 1997, pp. 82-83.

³² I. Ramonet, *Géopolitique du chaos*, Paris, Galilée, 1997, p. 15.

³³ I. Ramonet, *Géopolitique du chaos*, Op. Cit., p. 16.

destruction de l'Union soviétique. Une fois ces objectifs atteints, l'atmosphère aurait dû être à l'euphorie et au triomphe. Néanmoins, I. Ramonet constate que cette victoire tant attendue a même fini par inquiéter l'Occident dans la mesure où nul ne semble pouvoir identifier le principe fondateur de l'ère post-communiste. I. Ramonet défend l'idée selon laquelle « dans ce nouveau contexte géopolitique, une notion fondamentale paraît sérieusement brouillée : celle de l'adversaire, de la menace et du danger. Ce concept a vu sa signification s'altérer sans que l'on sache désormais qui il désigne exactement. Qui est l'ennemi ? Quel est le péril dominant ? Qui en est le vecteur ? Ces questions auxquelles l'Occident a, pendant soixante-dix ans, toujours répondu « le communisme » ou « l'URSS » restent désormais sans réponse claire ».³⁴

Si l'Europe occidentale constitue avec l'Amérique du Nord et la zone Asie-Pacifique, une triade de puissances où se concentrent la plus grande aisance financière, les principaux conglomérats industriels et l'essentiel de l'innovation technologique, I. Ramonet affirme que « l'idée se répand, surtout après l'échec de l'économie planifiée en URSS, qu'il n'y a, de par le monde, qu'une façon et une seule (néo-libérale) de conduire les affaires économiques d'un pays ; et que toutes les économies sont désormais enchaînées et interdépendantes ».³⁵

Si ces bouleversements géopolitiques ont modifié les relations entre pays du Nord, l'UNESCO ³⁶ affirme qu'au Sud, de nombreux pays passent d'un Tiers monde uniforme et pauvre à un Sud plus différencié. En effet, l'UNESCO défend l'idée selon laquelle la traditionnelle distinction entre pays industrialisés et pays en voie de développement apparaît de plus en plus nuancée. Si de nombreux pays tant en Asie, qu'en Amérique latine, ou en Europe centrale et orientale réussissent des percées économiques, l'UNESCO précise que ces nouvelles opportunités de croissance ne peuvent masquer les inégalités économiques majeures, tant entre les pays

³⁴ I. Ramonet, *Géopolitique du chaos*, Paris, Galilée, 1997, p. 19.

³⁵ I. Ramonet, *Géopolitique du chaos*, Op. Cit., p. 29.

³⁶ UNESCO, *Rapport mondial sur la communication : les médias face aux défis des nouvelles technologies*, Editions UNESCO, 1997, p. 10.

industrialisés et ceux en développement qu'à l'intérieur même des pays qui bénéficient de la croissance.

2. Le progrès technique

Définissant la technique comme un ensemble de moyens mis en œuvre par l'homme pour maîtriser la nature, M. Merle ³⁷ affirme que l'évolution de l'histoire a été scandée par une série d'innovations techniques qui ont mené à deux mouvements contradictoires à savoir, d'une part la tendance à l'uniformisation de la condition humaine et d'autre part la discrimination croissante entre ce qu'il appelle les « bénéficiaires » et les « laissés-pour-compte » du progrès.

Sur le plan de la communication, l'UNESCO ³⁸ constate que le monde est devenu plus complexe dans la mesure où une multitude de problèmes d'ordre technologique, politique, culturel, économique et réglementaire sont en relation. En effet, l'UNESCO affirme que l'analyse de ces problèmes est d'autant plus difficile que l'intégration des nouvelles technologies de l'information et de la communication en réseaux interconnectés et unifiés modifie les conditions et les moyens de production, les formes de distribution ainsi que les modes de consommation et de fonctionnement de la société. Néanmoins, l'UNESCO défend l'idée selon laquelle les nouvelles technologies de l'information et de la communication symbolisent une nouvelle civilisation basée sur l'information et le savoir en même temps qu'une nouvelle phase de développement économique, social et culturel.

L'UNESCO ³⁹ rapporte que plusieurs auteurs et chercheurs s'entendent pour affirmer qu'un nouvel âge de l'information succéderait à l'ère industrielle. Cette idée que l'Occident aurait vécu trois grandes civilisations a été développée par de nombreux auteurs tels que A. Toffler,

³⁷ M. Merle, *Bilan des Relations Internationales Contemporaines*, Paris, Economica, 1995, pp. 40-41.

³⁸ UNESCO, *Rapport mondial sur la communication : les médias face aux défis des nouvelles technologies*, Editions UNESCO, 1997, p. 11.

³⁹ UNESCO, *Rapport mondial sur la communication : les médias face aux défis des nouvelles technologies*, Op. Cit., p. 11.

P. Drucker, R. Debray, J. de Rosnay ou encore M. McLuhan. Si les concepts utilisés pour désigner les trois passages de l'évolution sont différents, chaque phase décrite génère en revanche le même type de production : agricole, industrielle et information. En accord avec ces auteurs et chercheurs, l'UNESCO défend l'idée selon laquelle nous serions passés d'une société industrielle à une société de l'information et des nouvelles technologies : « Dans cette phase de mouvements et d'initiatives, le savoir et la connaissance deviennent des vecteurs déterminants de la nouvelle économie dite à « valeur ajoutée ». Les réseaux mondiaux ne se limitent plus à acheminer des informations, mais génèrent de nouvelles connaissances qui interviennent dans la transformation des produits. C'est dire l'importance des ressources immatérielles comme les logiciels, les applications, les programmes et les services, qui deviennent les nouvelles matières premières et les véritables richesses de la société du savoir. Dès lors, la hiérarchie des valeurs économiques, politiques et culturelles se trouve ébranlée. Le monde de la communication passe progressivement d'une économie de rationnement et de contrôle organisé par les Etats à une économie libérale tournée vers l'abondance de l'offre et la pluralité. Cette évolution accélère la fin des monopoles dans le transport et la distribution de l'information, tant dans le domaine des télécommunications que dans le domaine audiovisuel ».⁴⁰

Plus directement liée encore à la déstructuration et à la restructuration des relations, M. Merle défend l'idée selon laquelle la révolution des communications est un domaine dans lequel les prouesses techniques exercent des effets encore plus drastiques : « Celles-ci [les communications] sont désormais affranchies des servitudes qui pèsent encore sur les transports. Grâce à la propagation instantanée des ondes, le monde est maintenant couvert par un réseau qui abolit les obstacles immémoriaux du temps et de la distance entre les communicateurs (téléphone, fax, radio, télévision). Les éléments de ces réseaux peuvent être regroupés en faisceaux dotés de propriétés nouvelles, comme les

⁴⁰ UNESCO, *Rapport mondial sur la communication : les médias face aux défis des nouvelles technologies*, Editions UNESCO, 1997, p. 11.

fameuses « autoroutes de l'information » qui permettront à de multiples usagers de communiquer simultanément entre eux, visuellement et oralement, d'accéder à des bandes de données situées en n'importe quel point du globe, mais aussi d'engager dialogue et discussion sans quitter l'écran de son ordinateur ». ⁴¹

I. Ramonet constate que l'écart technologique est non seulement une donnée majeure de notre temps mais un révélateur d'une mutation de grande envergure : « l'accélération de la dynamique capitaliste, dopée par la révolution informatique qui innerve désormais les réseaux du pouvoir, de l'économie et de la culture, a fait vieillir tous les modèles. A l'Ouest, elle a provoqué une douloureuse reconversion industrielle au début des années quatre-vingt et le désarmement idéologique de la social-démocratie. A l'Est, elle a ruiné le modèle d'économie planifiée et entraîné, indirectement, l'effondrement du communisme. Au sud, elle produit un décrochage brutal qui laisse les tiers-mondes comme figés, paralysés par leur propre retard relatif. Partout cette accélération aggrave la perversion majeure du néo-libéralisme : sa formidable aptitude à produire des inégalités ». ⁴²

3. La mondialisation de la communication

Selon E. Glaser ⁴³, la mondialisation, ou la globalisation si l'on préfère le terme américain, est parfois présentée comme la figure du monde de l'après-guerre froide. En effet, E. Glaser affirme que des études menées au début des années quatre-vingt sur l'évolution des entreprises ont d'abord donné de la mondialisation une image essentiellement économique pour devenir progressivement, au milieu des années nonante, un modèle global couvrant tous les champs de l'activité internationale. E. Glaser défend l'idée selon laquelle « le terme recouvre des réalités tellement multiformes et imprécises qu'il en devient difficile à cerner et qu'on lui prête facilement des vertus explicatives qu'il n'a pas toujours (...)

⁴¹ M. Merle, *Bilan des Relations Internationales Contemporaines*, Paris, Economica, 1995, p. 42

⁴² I. Ramonet, *Géopolitique du chaos*, Paris, Galilée, 1997, p. 115.

⁴³ E. Glaser, *Le nouvel ordre international*, Paris, Hachette Littératures, Forum, 1998, p. 201.

La mondialisation est tantôt vécue comme la source de tous les maux des sociétés contemporaines, notamment dans les pays développés, tantôt utilisée comme l'alibi parfait de l'impuissance des gouvernements, tantôt au contraire idéalisée, quand elle ne devient pas une véritable idéologie. Pour certains, elle est une donnée incontestable et inévitable, ou voulue et souhaitable, mais à laquelle il faut de toute façon s'adapter pour ne pas disparaître ; pour d'autres, elle est un danger qu'il faut combattre parce qu'elle accroît les inégalités entre les pays riches et les pays pauvres comme au sein de ces pays ».⁴⁴

Z. Laïdi définit la mondialisation « comme la concordance de cinq grandes mutations prenant place à peu près au même moment et accentuant ainsi l'interpénétration économique, sociale et culturelle des sociétés ».⁴⁵ En effet, Z. Laïdi affirme que dans ce que l'on appelle communément la mondialisation, il y a en fait cinq mondialisations qui sont à l'œuvre depuis le milieu des années quatre-vingt :

- La mondialisation des marchés, qui nous fait basculer de la compétition entre économies à la compétition entre sociétés ;
- La mondialisation de la communication, qui à travers la révolution de l'information, crée des conditions inédites de communication sociale ;
- La mondialisation culturelle, qui à travers l'irruption des sociétés civiles, accroît considérablement le nombre d'acteurs dans le jeu mondial ;
- La mondialisation idéologique, marquée par la radicalisation du libéralisme et de ses prétentions ;
- La mondialisation politique, qui se traduit par la fin de la rente séculaire de l'Occident sur le reste du monde.

⁴⁴ E. Glaser, *Le nouvel ordre international*, Paris, Hachette Littératures, Forum, 1998, p. 201

⁴⁵ Z. Laïdi, *Malaise dans la mondialisation*, Paris, textuel, conversations pour demain, 1997, p. 23.

I. Ramonet défend l'idée selon laquelle la révolution de l'informatique et de la communication ont entraîné l'explosion des marchés financiers et des réseaux d'information : « La transmission de données à la vitesse de la lumière (300.000 kilomètres par seconde) ; la numérisation des textes, des images et des sons ; le recours, devenu banal, aux satellites de télécommunications ; la révolution de la téléphonie ; la généralisation de l'informatique dans la plupart des secteurs de la production et des services ; la miniaturisation des ordinateurs et leur mise en réseau sur Internet à l'échelle planétaire ont, peu à peu, chambardé l'ordre du monde ».⁴⁶

En tant que processus qui se caractérise depuis quelques années par le développement spectaculaire des technologies de l'information et de la mise en place de réseaux planétaires, l'UNESCO définit la mondialisation de la communication comme « le symbole du triomphe mondial de l'économie de marché et de la libéralisation du commerce international ».⁴⁷ En effet, l'UNESCO affirme que les Etats sont collectivement confrontés au défi de la mondialisation et de l'ouverture internationale rendues possibles grâce à la généralisation des satellites et des autres réseaux mondiaux. L'UNESCO défend l'idée selon laquelle ce phénomène sans précédent accélère l'effacement des frontières politiques et favorise l'émergence progressive de nouveaux droits, reconnus par les Etats aux citoyens et liés à l'exercice des technologies de l'information.

Soulignant que de nombreux pays en développement saisissent les opportunités de la mondialisation pour apparaître comme des acteurs à part entière sur le marché mondial de la communication, l'UNESCO⁴⁸ constate que certains pays en développement engagent une politique d'innovation en matière de communication audiovisuelle tandis que d'autres investissent dans l'industrie du logiciel et accèdent aux services à valeur ajoutée. Dans l'ensemble de ces pays, l'UNESCO rapporte que les nouvelles technologies

⁴⁶ I. Ramonet, *Géopolitique du chaos*, Paris, Galilée, 1997, p. 72.

⁴⁷ UNESCO, *Rapport mondial sur la communication : les médias face aux défis des nouvelles technologies*, Editions UNESCO, 1997, p. 13.

⁴⁸ UNESCO, *Rapport mondial sur la communication : les médias face aux défis des nouvelles technologies*, Op. Cit., p. 13.

de l'information et de la communication apparaissent comme une des priorités du développement économique.

Néanmoins, la problématique de l'accès aux réseaux et à leurs contenus reste une priorité pour l'UNESCO : « l'avènement d'une société fondée sur le savoir ne peut être envisagé sans la mise en place de conditions permettant un accès universel aux produits et services à vocation culturelle ou commerciale diffusés sur les réseaux (...) Grâce à l'accélération de l'innovation technologique, aux enjeux industriels et à la concurrence, les nouvelles technologies et les infrastructures de réseaux vont devenir moins coûteuses que les prix des contenus et plus accessibles au plus grand nombre. En revanche, l'accès à l'information diffusée par ces infrastructures sera beaucoup plus complexe, voire problématique. Le coût des services pourrait constituer un frein important et provoquer une rupture entre ceux qui ont les moyens de financer l'accès aux contenus et ceux qui ne pourront ni accéder à l'information, ni la diffuser. Dès lors se posent les questions de l'usage des nouvelles technologies de l'information et de la communication, et de l'accès à leur contenu. Comment favoriser un large accès aux personnes, aux entreprises et aux pays peu nantis financièrement et faire partager dans le même temps les avantages de la société du savoir ? (...) Le débat que suscite ces interrogations montre combien le savoir est devenu une ressource précieuse et coûteuse. Il montre également combien il est important pour les pouvoirs publics de mettre en place un cadre réglementaire qui, d'une part garantisse un libre accès à l'information dans sa diversité et, d'autre part, favorise la libre concurrence et le pluralisme dans un environnement économique équilibré ».⁴⁹

A. Mattelart rapporte que, sur base d'extrapolations des leçons de la Guerre du Vietnam - la première à se dérouler en direct télévisuel -, M. McLuhan imagine déjà en 1969 que le monde ne serait plus qu'une sorte de « village global ». En effet, selon McLuhan « non seulement l'ubiquité et

⁴⁹ UNESCO, *Rapport mondial sur la communication : les médias face aux défis des nouvelles technologies*, Editions UNESCO, 1997, p. 12.

la transparence cathodiques vont rendre les guerres plus difficiles, mais elles vont propulser les pays non encore industrialisés vers le progrès. L'impératif technologique commande désormais le réaménagement politique de la planète ».⁵⁰

Contemporain de M. McLuhan, A. Mattelart constate que « Z. Brzezinski voit quant à lui dans l'avènement de la révolution technétronique, fruit de la convergence technologique, la consécration de la superpuissance américaine comme « première société globale de l'histoire ». Globale parce qu'elle est celle qui communique le plus et la seule à avoir réussi à rendre universels sa façon de vivre, ses techniques, ses productions culturelles, ses modes et ses modèles d'organisation. Selon lui, il n'y a pas lieu de parler d'impérialisme puisqu'elle est la seule à avoir réussi à proposer aux autres peuples un « modèle global de modernité », des schémas de comportements et de valeurs qui fixent la norme partout sur la planète. La vieille diplomatie de la canonnière est désormais à ranger au magasin des accessoires, l'avenir est à la diplomatie des réseaux».⁵¹

⁵⁰ A. Mattelart, « La nouvelle idéologie globalitaire », dans Collectif, *Mondialisation, au-delà des mythes*, Paris, La Découverte-Syros, Les Dossiers de L'état du monde, 1998, p. 85.

⁵¹ A. Mattelart, « La nouvelle idéologie globalitaire », dans Collectif, *Mondialisation, au-delà des mythes*, Op. Cit., p. 85.

Conclusion

Soulignant le fait que la vie internationale ne saurait se réduire à l'un ou l'autre paradigme et que nous aurions pu aborder la problématique du déséquilibre Nord-Sud de l'accès à l'information sous l'angle de l'impérialisme, nous pensons que le paradigme de l'interdépendance et de la coopération présente l'avantage d'élargir le cadre des relations internationales par sa prise en considération d'acteurs non-étatiques. Centrée sur la question transnationale et sur le rapport entre le système et ses acteurs, la problématique des réseaux semble pertinente dans la mesure où elle prolonge et actualise les premières théories transnationales. Néanmoins, force est de constater que, contrairement à la sociologie, les relations internationales contemporaines ne connaissent que peu de théoriciens de ce que l'on pourrait appeler « la diplomatie des réseaux ».

Acteur à part entière de la vie internationale à l'origine de la notion de régime du nouvel ordre mondial, nous ne saurions assez insister sur l'importance du rôle joué par la Commission MacBride, qui une fois mise en place par l'UNESCO, a énoncé les principes d'un nouvel ordre mondial de l'information et de la communication en tenant compte des préoccupations des pays du Tiers monde et donc en parfaite inéquation avec la doctrine néo-libérale américaine du « free flow of information ».

Enfin, l'UNESCO a fait l'objet d'une large fresque dans la mesure où nous pensons pouvoir affirmer que celle-ci nous éclaire sur les enjeux de demain. Si les nouvelles technologies d'information et de communication sont, à priori, l'occasion d'un rééquilibrage des flux d'information entre les pays du Nord et ceux du Sud, il n'en demeure pas moins que les questions de l'accès aux infrastructures physiques, aux contenus et aux mécanismes de production de l'information restent les préoccupations de la société de l'information dans laquelle nous entrons.

DEUXIEME PARTIE :

Internet et le déséquilibre Nord-Sud de l'accès à l'information

La deuxième partie consistera en une analyse de l'influence d'internet sur le déséquilibre Nord-Sud de l'accès à l'information.

Dans un premier temps, nous verrons, au moyen des notions de coopération et de développement, que l'association de la technologie au développement n'est pas un phénomène récent et que les pays du Sud ont déjà, par le passé, été les premiers « bénéficiaires » de programmes de coopération technologique.

Evaluer l'influence d'Internet sur le déséquilibre Nord-Sud de l'accès à l'information implique que l'on puisse disposer de données statistiques récentes et fiables afin d'interpréter les résultats. Dès lors, nous montrerons en quoi l'étude de M. Elie répond à des critères de rigueur méthodologique. Son analyse de la progression d'Internet dans le monde nous amènera à défendre l'idée selon laquelle la mondialisation de la communication demeure l'apanage des pays du Nord et qu'un scénario néo-libéral conduit inévitablement à un renforcement du déséquilibre de l'accès à l'information.

Enfin, nous démontrerons que l'accès aux infrastructures physiques, aux contenus et aux mécanismes de production de l'information demeurent les principaux défis que devront relever les pays du Sud et nous établirons qu'Internet est susceptible d'améliorer la situation du continent africain dans les domaines de l'éducation, la santé, la démocratisation, l'enseignement et la recherche.

Chapitre 4

TECHNOLOGIE ET DEVELOPPEMENT GLOBAL

Si la problématique du déséquilibre Nord-Sud de l'accès à l'information trouve incontestablement ses origines dans la revendication des pays du Tiers monde d'un rééquilibrage des flux d'information, force est de constater que ceux-ci n'ont pas réussi à imposer un nouvel ordre mondial de l'information et de la communication. De nos jours, l'analyse de la problématique de l'accès à l'information implique que l'on quitte les débats qui ont eu lieu dans l'enceinte de l'UNESCO et que l'on envisage l'influence des nouvelles technologies de l'information et de la communication, dont Internet est la dernière innovation, sur le développement Nord-Sud.

1. Les limites de la coopération technologique

Selon Y. Mignot-Lefebvre, l'association de la technologie au développement n'est pas un phénomène récent dans la mesure où chaque innovation technologique, liée au secteur de l'information et de la communication, a été présentée, depuis les années soixante, comme une solution pour que les pays du Tiers monde sortent de leur état de sous-développement : « de coûteuses infrastructures ont été réalisées dans l'euphorie qui accompagnait cette course forcée, par les pays du Sud, au rattrapage des pays du Nord et qui ont alourdi ensuite la dette des pays « bénéficiaires ». Ainsi que reste-t-il des télévisions éducatives des années soixante qui devaient permettre de scolariser tous les enfants, d'éradiquer l'analphabétisme et de moderniser l'agriculture ? Que sont devenus les bunkers informatiques des années septante qui allaient gérer la presque totalité des services et des biens d'un pays ? (...) Beaucoup de rêves déçus se reportent aujourd'hui avec la même force sur les télécommunications

dont les services à valeur ajoutée exercent une attirance sans pareille car elles semblent le garant du développement et de la modernité ». ⁵²

S'il paraissait normal et légitime de transférer des technologies d'information dans le cadre notamment de programmes de coopération bilatérale ou multilatérale avec des prêts facilement consentis, Y. Mignot-Lefebvre constate qu'il n'en est plus de même aujourd'hui : « les Etats du Nord protègent les technologies de pointe et ne les communiquent que parcimonieusement aux pays amis, considérés comme politiquement sûrs. Les Etats du Sud, lourdement endettés, conseillés par la Banque mondiale, doivent le plus souvent accepter tout ou partie des solutions préconisées par les experts : sacrifier sur l'autel du progrès leurs vieilles PTT, les transformer en établissements publics dans un premier temps, faire appel aux capitaux privés puis, dans un enchaînement quasi inévitable, privatiser et établir des joint-ventures avec des grands groupes de communication. Voilà le prix à payer pour s'offrir ces merveilleux équipements ». ⁵³

En effet, Y. Mignot-Lefebvre affirme que « la décolonisation ouvrait, pour beaucoup de pays nouvellement indépendants, la perspective d'un développement autonome. Mais des objectifs prioritaires s'imposèrent quel que fut le choix idéologique : décoller économiquement afin de rattraper le plus vite possible les pays riches. La croyance occidentale selon laquelle la technologie permet de résoudre bon nombre de problèmes et de brûler les étapes était alors bien partagée. Les télévisions éducatives sont une illustration caractéristique de cette croyance car elles se situaient dans un secteur résolument de pointe, celui de l'information et de la communication et s'appliquaient au champ de l'éducation de base qui était la préoccupation première des responsables de cette période. Celles-ci furent l'objet, au moins en leur début, d'un engouement extraordinaire de la part tout à la fois des promoteurs, des financiers et des bénéficiaires. Trente ans plus tard, il semble difficile d'imaginer de tels investissements. Entre-temps, bilan a été

⁵² Y. Mignot-Lefebvre, « Technologies de communication et d'information. Une nouvelle donne internationale ? », dans *Revue Tiers Monde*, t. XXXV, n°138, avril-juin 1994, p. 248.

⁵³ Y. Mignot-Lefebvre, « Technologies de communication et d'information. Une nouvelle donne internationale ? », Op. Cit., p. 248.

fait des déceptions quant aux résultats de telles opérations, au Nord comme au Sud, et pour les pays du Sud, les échéances de la dette se sont brutalement concrétisées ». ⁵⁴

P. Bouvier ⁵⁵ attire l'attention sur les limites du « parachutage technologique » et souligne que le développement doit être à la fois finalisé, cohérent, homogène, autopropulsé et indivisible. En effet, P. Bouvier précise que toute logique de développement doit dépasser des objectifs purement économiques par une finalité supérieure. Définir des buts et des objectifs est en soi une nécessité. Le développement doit être cohérent car seule une vision véritablement prospective permet d'éviter à long terme des goulets d'étranglement. Homogène, le développement ne peut faire table rase du passé et doit s'ancrer dans les structures existantes pour avoir une vision finalisée d'un avenir différent. Trop de logiques de développement, aussi honorables soient-elles, ne tiennent pas suffisamment compte du caractère autopropulsé, endogène du développement. C'est dans les structures existantes qu'il faut trouver les forces nécessaires à la dynamique. Enfin, le développement est indivisible dans la mesure où celui-ci est un processus global.

B. Khader ⁵⁶ souligne le fait qu'en tant que processus global, le développement est un processus à long terme, que l'on ne peut importer. S'il y a un rythme et un style propre à chaque pays, la technologie montre ses limites dans la mesure où le développement est à la fois une stratégie culturelle, scientifique, économique et politique.

Y. Mignot-Lefebvre défend l'idée selon laquelle le Tiers monde cesse d'occuper la place qu'il avait autrefois dans l'imaginaire occidental : « après plus de deux décennies de concentration relativement intense de moyens technologiques et de mobilisation importante de coopérants, souvent d'un

⁵⁴ Y. Mignot-Lefebvre, « Technologies de communication et d'information. Une nouvelle donne internationale ? », dans *Revue Tiers Monde*, t. XXXV, n°138, avril-juin 1994, p. 248.

⁵⁵ P. Bouvier, *Introduction générale à l'étude des pays en développement : 1. Notions de développement*, Université Libre de Bruxelles, notes de cours, année académique 1996-1997.

⁵⁶ B. Khader, *Analyse des pays en voie de développement*, Université Catholique de Louvain, notes de cours, année académique 1998-1999.

haut niveau de formation, les Occidentaux évacuent le Sud, au moins dans certaines de ses parties et n'y conservent que les infrastructures minimales nécessaires à la poursuite d'activités d'ordre souvent plus géopolitique que économique. Ce désintérêt se retrouve dans la recherche sur la communication et le développement. Abondante dans les années septante et quatre-vingt, où les chercheurs intervenaient souvent également dans les projets (recherche participante, très fréquente dans les études de développement), elle se raréfie en raison de l'amenuisement des crédits (l'UNESCO autrefois principal commanditaire, a annulé ses programmes de recherche-évaluation depuis le départ spectaculaire de la Grande-Bretagne et des Etats-Unis, suite à la publication du rapport MacBride). L'on constate aussi un manque de données nouvelles dans la mesure où les champs d'applications des technologies les plus sophistiquées et de leurs usages s'observent surtout au Nord ».⁵⁷

2. Le réseau Internet

Tantôt qualifié de «Réseau des réseaux », de « cyberspace », de « toile d'araignée électronique », d'«espace virtuel » ou encore de « village global », les termes ne manquent pas pour désigner le phénomène Internet.⁵⁸

Au-delà de la diversité des terminologies, Internet est un réseau électronique qui permet de relier tous les ordinateurs du monde. A ce titre, il doit être considéré « comme une étape sur le chemin des autoroutes de l'information ».⁵⁹ D'envergure internationale, Internet préfigure en quelque sorte ce que seront les autoroutes de l'information de demain. Nul ne peut prédire avec exactitude l'ampleur de celles-ci même si M. Wautelet avance déjà l'idée que « les changements qu'elles devraient induire ressembleront à une révolution mondiale ».⁶⁰

⁵⁷ Y. Mignot-Lefebvre, « Technologies de communication et d'information. Une nouvelle donne internationale ? », dans *Revue Tiers Monde*, t. XXXV, n°138, avril-juin 1994, p. 250.

⁵⁸ A. Dufour, *Internet*, Paris, Presses Universitaires de France, 1998, p. 3.

⁵⁹ A. Iris, *Les autoroutes de l'information*, Paris, Presses Universitaires de France, 1997, p. 89.

⁶⁰ M. Wautelet, *Les Cyberconflits. Internet, autoroutes de l'information et cyberspace : quelles menaces ?*, Bruxelles, GRIP-Editions Complexe, 1998, p. 5.

L'élaboration du modèle d'analyse que nous poursuivons ne nous permet pas d'entrer dans les détails techniques ou historiques des origines de ce réseau que R. Bolle désigne, de manière originale, par le terme de « nébuleuse informationnelle ».⁶¹ Toutefois, nous pensons que certaines innovations majeures méritent d'être mentionnées dans la mesure où elles sont utiles à la compréhension de ce qu'est Internet.

Si les origines du réseau sont incontestablement à trouver dans la Guerre froide qui oppose les puissances de l'Est à celles de l'Ouest, la naissance d'Internet date de la fin des années soixante. Sur demande du Pentagone, V. Cerf, Professeur à l'Université de Californie, élabore une norme qui révolutionne le monde de la communication : « c'est l'idée de fédérer, grâce à une norme commune, tous les ordinateurs et tous les réseaux de communication, et donc de permettre la communication de n'importe quel ordinateur de la planète avec n'importe quel autre ordinateur par tout moyen de télécommunication, dont naturellement le réseau téléphonique mondial ».⁶² C'est en ayant voulu préserver leurs moyens de communication en cas d'attaque nucléaire que l'armée américaine a indirectement créé Internet. Il faudra attendre 1989 pour que des chercheurs du CERN⁶³ mettent au point le World Wide Web (WWW), une conception hypertexte que les Anglo-saxons appellent le « Web » et que les Francophones désignent par la « Toile ».

De tous les services et applications proposés sur Internet, l'E-mail, ou courrier électronique, est le service le plus utilisé. Nettement moins onéreux qu'un fax, il permet d'envoyer et recevoir instantanément des données au prix d'une communication locale. Les groupes de discussion ou forums permettent de partager des opinions autour d'un sujet commun. Généralement classés par thèmes, ils permettent aussi de poser des questions à travers le monde. Enfin, une diversité de serveurs existe : les

⁶¹ Pour en savoir plus sur les origines et les enjeux : R. Bolle, C. Roosens (dir.), *Internet. Vers une nouvelle civilisation*, Mémoire de Licence, Unité des Relations Internationales, Département des Sciences politiques et sociales, Louvain-la-Neuve, UCL, Texte inédit, 1998.

⁶² P. Quéau, « Internet, média du futur », dans *Internet l'extase et l'effroi*, Le Monde diplomatique, Manière de voir, numéro hors série, octobre 1996, p. 20.

⁶³ Centre Européen de Recherche Nucléaire, Genève.

serveurs FTP (File Transfer Protocol) permettent des extractions de fichiers. Les serveurs Gopher fonctionnent toujours mais sont de moins en moins utilisés au profit des serveurs WWW. D'autres serveurs existent tels que Telnet mais nous n'entrerons pas dans les détails étant donné que les courriers électroniques, groupes de discussions et serveurs WWW sont les services et applications les plus utilisés.

3. la progression d'Internet dans le monde

Analyser l'influence d'Internet dans le déséquilibre Nord-Sud de l'accès à l'information implique que l'on puisse disposer de données statistiques récentes et fiables afin d'interpréter les résultats.

Selon M. Elie ⁶⁴, un ensemble homogène et public de chiffres caractéristiques, régulièrement maintenu au niveau national ou international, n'existe pas. Même établis à des dates voisines, les chiffres sont souvent discordants et la tentation est forte pour chacun de choisir les chiffres qui lui conviennent le mieux.

En effet, M. Elie affirme que « les écueils sont nombreux dans leur établissement et leur interprétation et justifieraient une plus grande circonspection dans leur présentation. Avec un taux de croissance de 50 à 100 % par an, la date effective de réalisation du sondage est primordiale. Celle-ci est souvent omise ou confondue avec la date de publication des résultats. Une autre déviation méthodologique est la pratique des «enquêtes en ligne», bien moins coûteuses que des enquêtes par enquêteurs : mais n'y répondent que des volontaires, suffisamment à l'aise avec l'outil, qui ne constituent absolument pas un échantillon représentatif de l'ensemble des utilisateurs ou d'une catégorie d'entre eux. Il arrive aussi fréquemment que les chiffres établis pour une population donnée soient cités à propos d'une autre ; les sources américaines ne mentionnent d'ailleurs pas toujours explicitement que leurs chiffres sont établis pour les seuls Etats-Unis. Incertitude sur la définition des grandeurs mesurées, sur

⁶⁴ M. Elie, « Décrypter les chiffres de l'Internet », Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie, http://www.finances.gouv.fr/comelec/travaux/syntheses/1_bis.htm, 1999.

les méthodes employées, sur les marges d'erreur, sur la date effective des mesures, tout concourt à inciter à la plus grande prudence dans la lecture et l'utilisation des chiffres publiés sur Internet (...) Les chiffres ne sont pas anodins : ils servent à forger les opinions, à identifier les forces et les faiblesses, à orienter les choix et les investissements, à prévoir les évolutions. Ils mesurent les résultats, font apparaître les déséquilibres, étayent les explications. [Et de conclure que] Les acteurs d'Internet et les pouvoirs publics doivent s'organiser pour fournir sur Internet une information claire, publique et transparente, nécessaire à une réflexion sur le rôle et la prospective d'Internet, outil stratégique de la mondialisation ». ⁶⁵

Parmi les études récentes concernant la croissance exponentielle d'Internet tant dans les pays du Nord que dans ceux du Sud, l'évaluation effectuée par M. Elie en date d'avril 1999 ⁶⁶ nous semble répondre à des critères de rigueur méthodologique. En effet, si les statistiques publiées chaque semestre par « Network Wizards » ⁶⁷ fournissent le nombre de sites Internet par domaine d'adressage, il n'en demeure pas moins que ces statistiques présentent des insuffisances liées d'une part, à la non-prise en compte des Intranets ⁶⁸ et d'autre part, à la progression des noms de domaines non géographiques. Jusqu'en 1996, la plupart des sites hors des Etats-Unis relevaient d'un nom de domaine géographique à deux lettres «.xx » (nom de domaine suivi des abréviations du pays). Seuls les Etats-Unis utilisaient une forte proportion de noms de domaines à trois lettres tels que «.com », «.net » ou encore «.gouv ». Depuis, un nombre croissant d'organisations cherchent à dissocier leur image de celle de leur pays d'origine et choisissent un nom de domaine non-géographique qui échappe aux statistiques. M. Elie évalue à 60 % le nombre de nouveaux domaines, ouverts entre janvier 1997 et janvier 1998, ayant un nom de domaine non géographique. En janvier 1998, 47 % des sites recensés par Network

⁶⁵ M. Elie, « Décrypter les chiffres de l'Internet », Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie, http://www.finances.gouv.fr/comelec/travaux/syntheses/1_bis.htm, 1999.

⁶⁶ M. Elie, « Internet et développement global », papier non publié, avril 1999.

⁶⁷ Network Wizards Internet Domain Survey, <http://www.nw.com>.

⁶⁸ Ce terme désigne un réseau utilisant les technologies Internet (protocoles et applications TCP/IP) à l'intérieur d'une organisation (au niveau du réseau local, mais aussi au niveau d'un réseau grande distance privé).

Wizards ⁶⁹ sont dans l'un des domaines «.com », «.net » ou «.org » contre 36 % en janvier 1997.

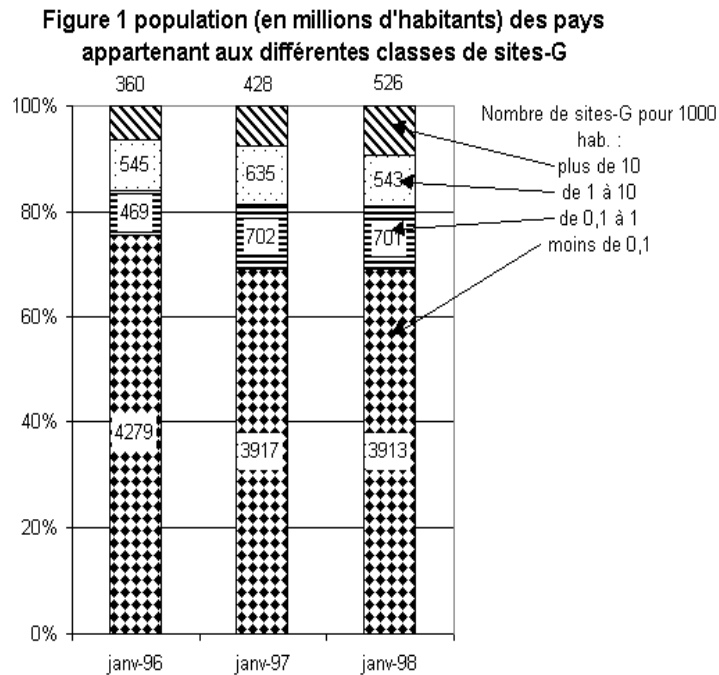
M. Elie ⁷⁰ propose de désigner par le terme de « site-G », les sites Internet appartenant à un domaine géographique. Pour mieux mettre en évidence la répartition des sites-G dans la population mondiale, M. Elie situe chaque pays sur une échelle de densité de sites-G par habitant :

Classe A : moins de 0,1 site-G pour 1000 habitants

Classe B : de 0,1 à moins de 1 site-G pour 1000 habitants

Classe C : de 1 à moins de 10 sites-G pour 1000 habitants

Classe D : plus de 10 sites-G pour 1000 habitants

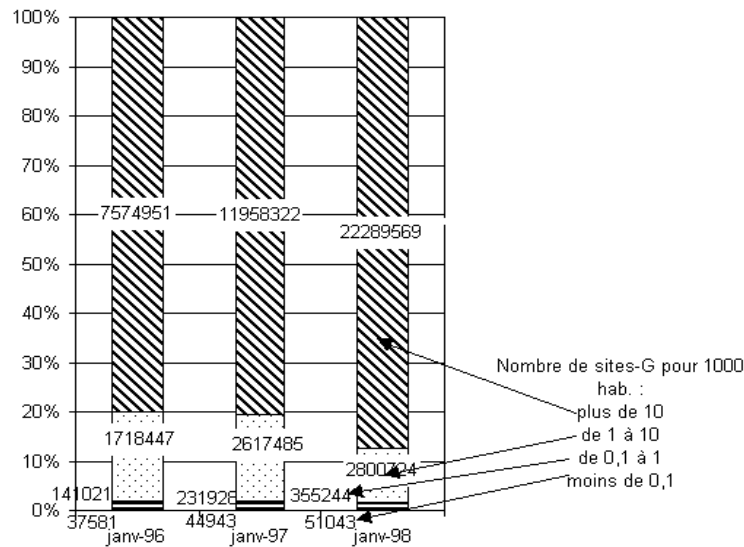


La figure 1 montre qu'en 1998, plus de 68 % de la population mondiale habite dans un pays de classe B, soit des pays équipés de moins d'un site-G pour 1000 habitants.

⁶⁹ Network Wizards Internet Domain Survey, <http://www.nw.com>.

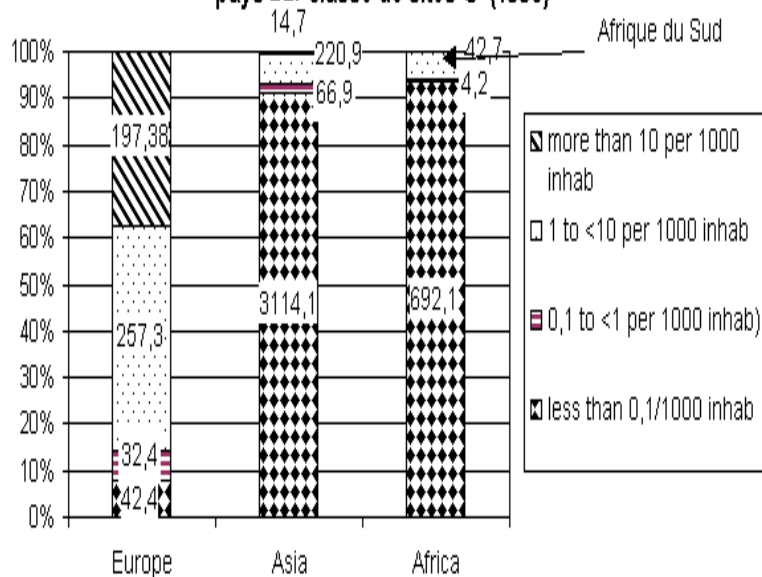
⁷⁰ M. Elie, « Internet et développement global », papier non publié, avril 1999.

Figure 2 Répartition des sites-G dans le monde (sauf USA)



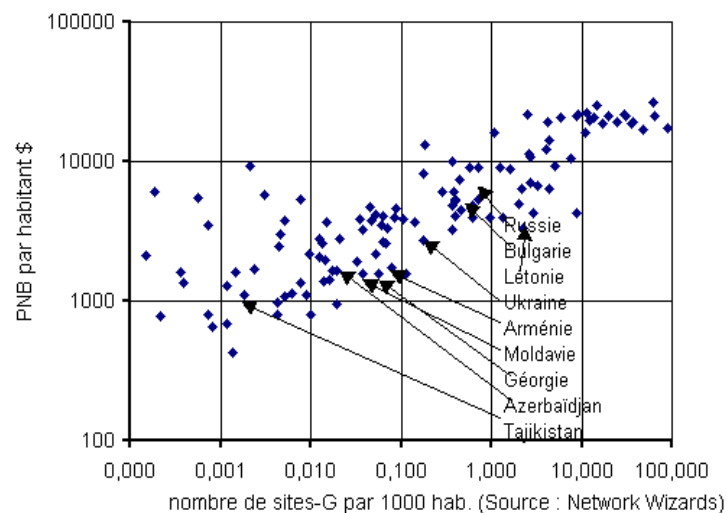
La figure 2 montre qu'à la même date, 87 % des sites-G sont situés dans des pays équipés de plus de 10 sites-G pour 1000 habitants. Ce pourcentage s'est accru de 80 à 87 % entre janvier 1986 et janvier 1988, démontrant selon M. Elie que l'écart entre les pays les mieux équipés et les autres croît. En outre, M. Elie défend l'idée selon laquelle ces chiffres sont sans doute inférieurs à la réalité du fait qu'une majorité de sites appartenant à des domaines non géographiques sont situés dans des pays de classe D.

Figure 3 : Répartition des populations (en millions d'hab.) des pays par classe de sites-G (1998)



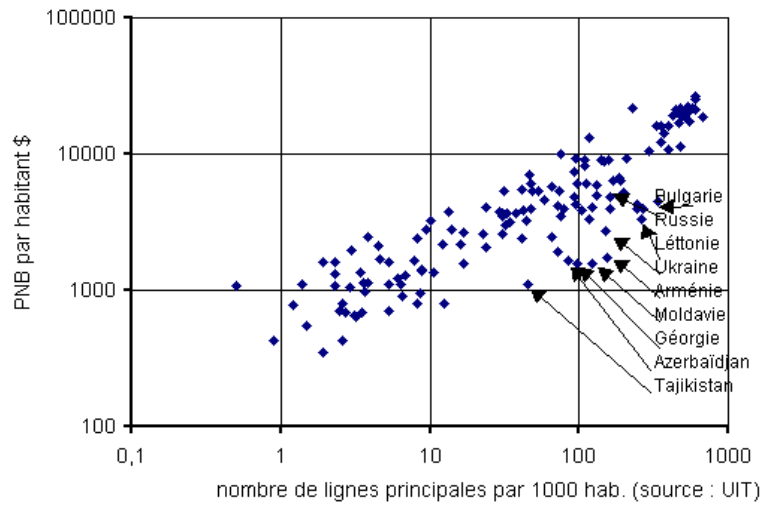
M. Elie affirme qu'Internet reste concentré dans un nombre limité de pays correspondant à une petite fraction de la population mondiale. La figure 3 représente la répartition de la somme des populations des pays appartenant à chaque classe de sites-G en Europe (hors pays de l'ex-URSS), Asie et Afrique. Plus de 90 % des habitants d'Afrique et d'Asie habitent dans des pays équipés de moins de 0,1 site Internet par habitant. M. Elie souligne qu'il faudrait compléter cette étude au niveau des pays par une étude du déploiement d'Internet au niveau de chaque pays et que l'on constaterait sans doute que dans beaucoup de pays où Internet est moyennement ou peu développé, il se concentrerait principalement autour des grandes agglomérations.

Figure 4 L'Internet fonction du PNB par habitant



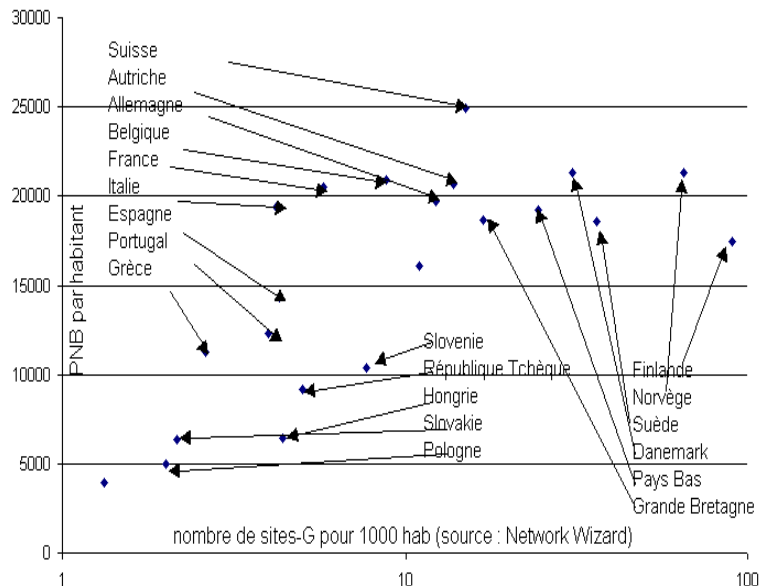
Le fonctionnement d'Internet reposant sur l'infrastructure téléphonique, M. Elie pense qu'il est logique de rechercher une relation entre le niveau d'équipement Internet et l'infrastructure téléphonique des différents pays. Les figures 4 et 5 sont quelque peu indissociables. En effet, si la figure 4 montre une forte corrélation entre le nombre de sites-G et le PNB par habitant, le même type de relation semble exister, à la figure 5, entre le nombre de lignes de téléphone par habitant et le PNB par habitant. Il en résulte que le développement du réseau téléphonique est un facteur déterminant dans la croissance d'Internet.

Figure 5 Téléphone et PNB



M. Elie constate néanmoins des différences pour certains pays ou groupes de pays : la figure 5 montre en effet que les pays de l'ex-URSS sont en général mieux équipés en Internet que les autres pays de même PNB/hab. La figure 4 confirme cette tendance pour les pays d'Europe d'ex-URSS mais l'infirme pour les pays d'Asie qui tendent à être plutôt moins bien équipés en Internet que les autres pays de même PNB par habitant.

Figure 6 L'Internet et le PNB par habitant

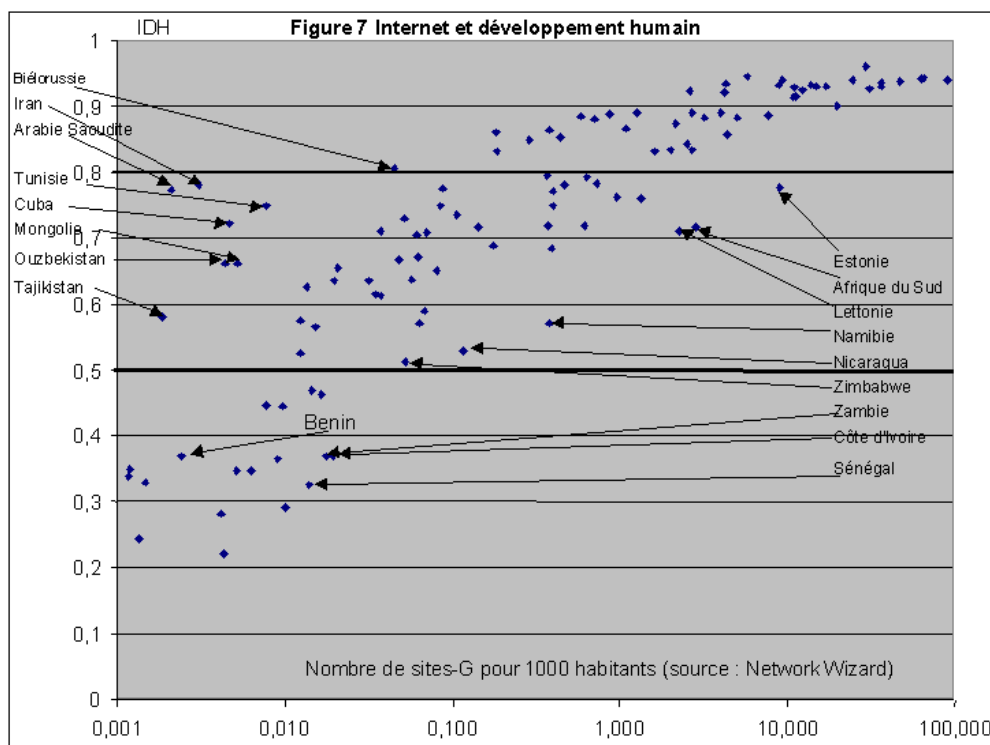


La figure 6 représente le nombre de sites-G en fonction du PNB par habitant dans les pays européens. Elle met en évidence trois groupes de pays :

- Les pays de l'Europe du Nord où Internet est fortement développé : la Finlande, la Suède, la Norvège, le Danemark, les Pays-Bas et la Grande-Bretagne. Ces pays ont en commun une pratique habituelle de l'anglais, des relations suivies avec les Etats-Unis et une grande pratique du commerce international.
- Les pays de l'Europe de l'Ouest dans lesquels Internet apparaît moins développé que ne le laisserait penser leur PNB par habitant : la France, l'Allemagne, l'Italie, l'Espagne et la Grèce. Si la France peut apparaître comme un cas particulier du fait du développement important du Minitel, il n'en demeure pas moins que ces pays sont moins tournés que ceux du groupe précédant vers le monde anglo-saxon.
- Les pays de l'ancien bloc soviétique, où la pénétration d'Internet s'avère plus forte que ne le laisserait supposer leur PNB par habitant : la Slovénie, la République Tchèque, la Hongrie, la Slovaquie et la Pologne.

M. Elie affirme que le croisement de la pénétration d'Internet et de l'Indicateur de Développement Humain (IDH)⁷¹ du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) semble pertinent bien que le mode de calcul de l'IDH fasse l'objet de nombreuses polémiques. En effet, M. Elie explique qu'en intégrant des éléments liés à la culture et à la santé au secteur de l'économie, l'IDH peut influencer sur le niveau de pénétration d'Internet dans un pays.

⁷¹ L'Indicateur de Développement humain (IDH) est un indicateur conçu par le Programme des Nations Unies pour le Développement. Il prend en compte pour chaque pays plusieurs composantes du développement : économique (PNB), santé et qualité de vie (espérance de vie), éducation (niveau d'analphabétisation des adultes et scolarisation des enfants).



Parmi les 32 pays équipés de moins de 1 site-G pour 1000 habitants, représentés par la figure 7, aucun n'est en Europe contre 21 en Afrique. Pourtant, M. Elie souligne qu'un certain nombre d'entre eux sont des pays moyennement développés ⁷² : tel est le cas de l'Irak, du Vietnam, du Gabon, du Salvador, du Turkménistan, de l'Algérie, de la Syrie ou de la Corée du Nord. Ces pays partagent aussi une ou plusieurs caractéristiques suivantes : circulation de l'information restreinte, gouvernement non démocratique, faible ouverture au reste du monde, faible pratique de l'anglais. Inversement, on trouve des pays relativement bien équipés en Internet compte tenu de leur niveau de développement : l'Estonie, l'Afrique du Sud, la Lettonie, la Namibie, le Nicaragua, le Zimbabwe, la Zambie, la Côte d'Ivoire ou le Sénégal. Ils présentent les caractéristiques d'être généralement plus démocratiques mais aussi plus ouverts sur l'extérieur, à la libre circulation de l'information ou encore à la pratique de l'anglais.

En conclusion de son analyse, M. Elie défend l'idée selon laquelle « la connaissance et l'intelligence que nous avons d'Internet en tant qu'outil stratégique d'une évolution vers une société globale est encore très

⁷² IDH compris entre 0,5 et 0,8

embryonnaire. Les données disponibles ne sont pas rassemblées et exploitées de façon systématique en dehors de créneaux d'application tel que le commerce électronique où, au contraire, prolifèrent des sondages et études dont la transparence et la rigueur scientifique sont parfois contestables. Contrairement à d'autres infrastructures telles que les transports, les télécommunications ou les médias, peu de statistiques et d'analyses de ces données sont accessibles au public. Bien souvent celles qui existent sont utilisées hors contexte. La maîtrise et la disposition de l'outil sont concentrés entre les mains de quelques pays et probablement aussi d'une minorité de personnes au sein de ces pays. Une « tension technologique » est également maintenue par un renouvellement très rapide des technologies mises en œuvre par Internet qui favorise l'obsolescence rapide des équipements. Néanmoins, le déploiement d'Internet profite de la baisse des coûts du matériel et de celui, moindre, des télécommunications. Le risque d'une fracture informationnelle entre « info-riches » et « info-pauvres » est bien exprimé par la réaction de certains pays en développement : une coalition de pays en développement, conduite par l'Égypte, l'Inde et le Pakistan, contestent la proposition de l'Organisation Internationale du Commerce d'établir une zone de libre échange pour le commerce sur Internet. Ils affirment qu'un tel projet renforcerait la domination des pays d'Amérique du Nord et d'Europe sur le commerce « en ligne ». Ils proposent de renoncer à tout projet tant que le problème de la domination de l'Ouest sur Internet n'est pas résolu ».⁷³

⁷³ M. Elie, « Internet et développement global », papier non publié, avril 1999.

Chapitre 5

INTERNET ET TIERS MONDE

L'idée développée par M. McLuhan, à la fin des années soixante, selon laquelle le monde ne serait plus qu'une sorte de « village global » est un mythe. Si l'idée peut paraître séduisante, force est de constater que la mondialisation de la communication demeure l'apanage des pays du Nord et qu'une partie du monde, en l'occurrence le Tiers monde, est encore exclue du processus. En effet, contrairement à ce que IBM cherche à nous faire croire à grand renfort d'images d'enfants à la peau foncée, aux vêtements colorés ou aux yeux bridés ⁷⁴, l'analyse de la progression d'Internet dans le monde a montré que la planète est encore loin d'être câblée. Pour preuve, lors de la conférence du G7 à Bruxelles en février 1995, Thabo Mbeki, alors vice-président de l'Afrique du Sud affirmait que « plus de la moitié du genre humain n'a jamais composé un numéro de téléphone [et que] il y a plus de lignes téléphoniques à Manhattan que dans toute l'Afrique subsaharienne ». ⁷⁵

1. Les info-riches et les info-pauvres

Face à un développement inégal entre le Nord et le Sud, de nombreux chercheurs s'interrogent sur la manière de gérer ce qui apparaît comme un gouffre qui va s'ouvrir entre les « info-riches » et les « info-pauvres, en particulier dans les pays du Sud, moins bien équipés en infrastructures informatiques. ⁷⁶

⁷⁴ F. Douzet, « Internet géopolitise le monde » dans *Hérodote*, n°86-87, 3^e et 4^e trimestre 1997, p. 224.

⁷⁵ Conférence du G7 (Etats-Unis, Japon, Allemagne, France, Royaume-Uni, Italie, Canada) cité par A. Torrès, « Une nouvelle vassalisation », dans *Internet l'extase et l'effroi*, Le Monde diplomatique, Manière de voir, numéro hors série, octobre 1996, p. 64.

⁷⁶ I. Carlander, « Aux avant-postes du cybermonde », dans *Internet l'extase et l'effroi*, Le Monde diplomatique, Manière de voir, numéro hors série, octobre 1996, p. 19.

Selon A. Gresh ⁷⁷, le développement d'Internet n'échappe pas aux logiques sociales et aux clivages entre riches et pauvres, ni en terme de contenu de l'information, ni en terme d'accès à celles-ci. En effet, A. Gresh affirme que si la logique de déréglementation des communications risque d'accélérer le clivage qui sépare le Nord du Sud, il n'en demeure pas moins que même aux Etats-Unis le profil de l'internaute est très typé dans la mesure où il s'agit d'un homme, blanc et à revenus élevés.

Rappelant que la conception et l'expansion d'Internet aux Etats-Unis ont été prises en charge par des organismes publics et des universités, M. Elie ⁷⁸ affirme qu'un scénario libéral et non-interventionniste conduit nécessairement à un renforcement du déséquilibre de l'accès à l'information. En effet, M. Elie défend l'idée selon laquelle « dans les pays du Tiers monde, une frange de privilégiés, les « info-riches », disposant d'équipements dont ils seront propriétaires (hommes d'affaires), ou dont ils auront l'usage (universitaires, fonctionnaires, responsables d'ONG), y auront accès. Ils pourront ainsi être beaucoup mieux informés qu'aujourd'hui, aussi bien que leurs homologues des pays riches. Le reste de la population, les « info-pauvres », resteront aussi ignorants et donc encore plus vulnérables qu'aujourd'hui. De plus, les pays riches ont l'infrastructure et les moyens financiers et intellectuels d'exploiter la moindre information qui leur est fournie par les pays pauvres alors que la masse d'informations mise à disposition par les pays riches dans beaucoup de cas ne pourra pas être vraiment exploitée faute d'une infrastructure appropriée, conduisant à un véritable colonialisme électronique ».⁷⁹

Si un des arguments les plus fréquemment avancés consiste à affirmer qu'Internet serait une source de violentes inégalités, que le fossé se creuserait entre ceux qui auront accès à la communication et au savoir, les info-riches, et ceux qui en seraient exclus, les info-pauvres, C. Huitema

⁷⁷ A. Gresh, « Et les citoyens du Sud ? », dans *Internet l'extase et l'effroi*, Le Monde diplomatique, Manière de voir, numéro hors série, octobre 1996, p. 74.

⁷⁸ M. Elie, « Internet et développement. Un accès à l'information plus équitable ? », dans *Futuribles*, n°214, novembre 1996, p. 60.

⁷⁹ M. Elie, « Internet et développement. Un accès à l'information plus équitable ? », Op. Cit., p. 60.

défend l'idée selon laquelle « il y a toutes les raisons de penser que le développement d'Internet serait au contraire un puissant facteur d'égalité. la distinction entre info-riches et info-pauvres existe déjà dans notre société. L'accès à l'information est plus facile pour les plus puissants, les membres des gouvernements, les responsables des multinationales. Les internautes, grâce à la puissance du réseau, pourront précisément accéder à un grand nombre d'informations qui sont actuellement hors de portée du simple citoyen. Le risque n'est donc pas de créer une nouvelle classe d'info-riches, car elle existe déjà bel et bien, mais, en augmentant le nombre de ceux qui ont accès au savoir, de rendre plus évidente la condition subalterne des info-pauvres ». ⁸⁰

En ce sens, R. Petrella ⁸¹ affirme qu'il faut empêcher dès maintenant que des populations entières de la planète, au Nord comme au Sud, n'aient pas accès aux réseaux et aux interactions correspondantes et que seule une intervention politique énergique et durable, mise en place par des pouvoirs publics à l'échelle locale et mondiale, peut empêcher le scénario du « techno-apartheid mondial » de devenir une réalité.

2. Le déséquilibre de l'accès à l'information

Si la mondialisation des marchés de l'information et l'extension des réseaux de communication sont à priori une chance pour que les pays du Tiers monde sortent de leur isolement, il n'en demeure pas moins que le déséquilibre Nord-Sud de l'accès à l'information reste une question préoccupante. Sous le terme générique d'accès à l'information, nous pensons qu'il convient de distinguer l'accès aux infrastructures physiques, l'accès aux contenus et l'accès aux mécanismes de production.

⁸⁰ C. Huitema, *Et Dieu créa l'Internet*, Paris, Eyrolles, 1995, pp. 183-184.

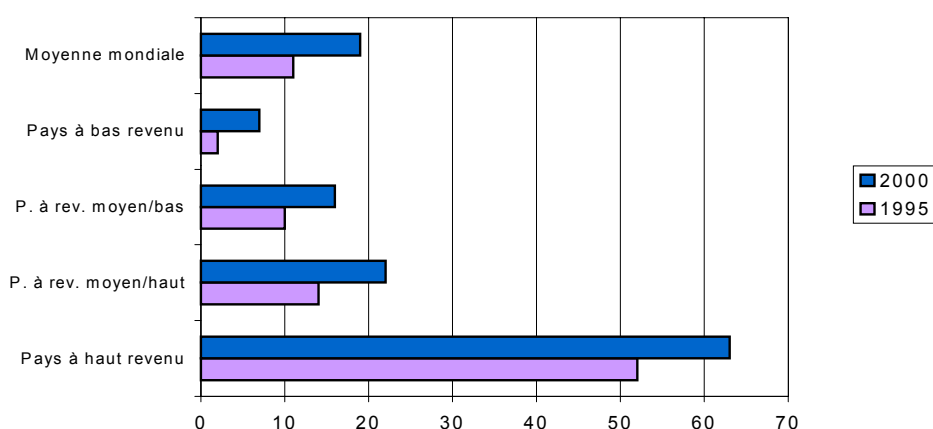
⁸¹ R. Petrella, « L'Europe et les multimédias. Vers une vision res-publica », dans *Revue Télécom*, n°100, 1994, pp. 12-13.

2.1 L'accès aux infrastructures physiques

L'accès aux infrastructures physiques demeure très inégal. En effet, les projections effectuées par l'Union Internationale des Télécommunications (UIT) ⁸² confirment que les pays à haut revenu disposent d'une part écrasante des infrastructures de base, qu'il s'agisse de lignes téléphoniques, de satellites de communications ou de câbles transocéaniques.

Figure 8

**Lignes téléphoniques pour 100 habitants
par groupes de revenu (1995-2000)**



S'il est permis de craindre que la mondialisation des réseaux ne concerne que les pays du Nord, J. Guisnel affirme que la problématique du déséquilibre Nord-Sud de l'accès à l'information n'est pas aussi manichéenne qu'on pourrait le croire : « bien des éléments peuvent au contraire accréditer l'idée que, si l'accès massif aux réseaux informatiques mondiaux n'est certainement pas envisageable de sitôt dans les pays en voie de développement, des indices permettent d'analyser plus positivement la question. En effet, des réseaux existent et se sont donnés pour fonction de faire accéder les pays du Sud à Internet dans des conditions convenables (...) Un des remèdes au sous-équipement en matière téléphonique viendra peut être des nouveaux et extraordinaires réseaux téléphoniques satellitaires que divers consortiums internationaux

⁸² <http://www.itu.int/aboutitu/index-fr.html>.

s'apprêtent à mettre en place. Une dizaine de projets différents sont en concurrence, qui ambitionnent tous - avec des solutions techniques variées - de remplacer les réseaux de téléphone cellulaire actuellement en service. Leur idée consiste à permettre à de petits téléphones portables de se relier directement à des satellites, sans avoir besoin de relais et d'infrastructure terrestre. On imagine aisément que les coûts d'installation en seront réduits d'autant, toutes les liaisons se déroulant dans l'espace ».⁸³

Conscient que le développement des technologies sans fil et le maillage de la planète par le biais des satellites pourraient laisser espérer un rattrapage rapide du retard technologique pour les pays moins équipés, F. Douzet affirme que « la technologie sans fil est avant tout développée pour satisfaire les besoins d'une élite commerciale fortunée. La sophistication l'emporte sur la recherche d'un produit au moindre coût et nécessite des équipements lourds largement inaccessibles aux pays les plus pauvres ».⁸⁴

En ce sens, M. Elie défend l'idée selon laquelle les fournisseurs d'accès se sont engagés dans une surenchère technologique pour prendre place dans un marché prometteur : « les efforts sont orientés vers la satisfaction des besoins solvables des consommateurs des pays riches et ne prennent pas en compte ceux des pays moins développés. Ils conçoivent des solutions techniques toujours plus séduisantes et coûteuses en investissement et en fonctionnement. Les techniques antérieures, souvent plus simples et plus facilement transférables, sont peu à peu délaissées ».⁸⁵

Selon P. Renaud et A. Torrès⁸⁶, la pénurie des infrastructures physiques n'altère en rien la volonté des pays du Sud de s'approprier la

⁸³ G. Guisnel, *Guerres dans le cyberspace. Services secrets et Internet*, Paris, La Découverte/Poche, Essais, 1997, pp. 308-310.

⁸⁴ F. Douzet, « Internet géopolitise le monde », dans *Hérodote*, n°86-87, 3^e et 4^e trimestre 1997, p. 225.

⁸⁵ M. Elie, « Internet et développement. Un accès à l'information plus équitable ? », dans *Futuribles*, n°214, novembre 1996, p. 58.

⁸⁶ P. Renaud, A. Torrès, « Une chance pour le Sud », dans *Internet l'extase et l'effroi*, Le Monde diplomatique, Manière de voir, numéro hors série, octobre 1996, p. 46.

technologie d'Internet. En effet, P. Renaud et A. Torrès affirment que, contrairement à une idée répandue, Internet connaît un développement spectaculaire dans les pays du Sud : « le manque d'infrastructures entraîne un usage intensif que ne révèlent pas les chiffres bruts. Chaque accès à Internet devient une ressource précieuse. A Tunis ou à Lima, toutes les machines reliées au réseau sont utilisées, ce qui est loin d'être le cas en Allemagne ou aux Etats-Unis. De plus le moindre ordinateur héberge des dizaines de boîtes aux lettres que les utilisateurs viendront consulter successivement ». ⁸⁷

Néanmoins, P. Renaud et A. Torrès rapportent que dans plusieurs pays africains, des opérateurs commerciaux, appuyés par des groupes internationaux, tentent de mettre en place des infrastructures dont les premiers bénéficiaires sont les multinationales : « il est certain que l'offre de nouveaux services fiables et bon marché de télécommunication internationale ne peut que favoriser les relations commerciales entre le Nord et le Sud sans pour autant modifier les termes de l'échange. Mais il est à craindre qu'une telle démarche ne limite les bénéfices des nouvelles technologies à une clientèle solvable. Or celle-ci, dans les pays économiquement les moins avancés, est souvent étrangère ou « exogène ». Cette politique, si elle n'est pas associée à une action plus volontariste vers les secteurs non commerciaux, notamment en terme de formation, a une faible probabilité de combler le fossé tant redouté entre ceux qui sont et ceux qui ne sont pas dans la société de l'information ». ⁸⁸

P. Renaud et A. Torrès soulignent que contrairement aux pays du Sud, où leur introduction date du milieu des années nonante, le développement des réseaux informatiques interuniversitaires américains a commencé à la fin des années septante pour aboutir, au milieu des années quatre-vingt, à une forme réduite de ce qu'est Internet. Si certains voudraient faire croire que la mise à disposition de liaisons internationales à

⁸⁷ P. Renaud, A. Torrès, « Une chance pour le Sud », dans *Internet l'extase et l'effroi*, Le Monde diplomatique, Manière de voir, numéro hors série, octobre 1996, p. 46.

⁸⁸ P. Renaud, A. Torrès, « Une chance pour le Sud », dans *Internet l'extase et l'effroi*, Op. Cit., pp. 49-50.

haut débit, fournies par des satellites ou des câbles sous-marins, permettrait de rattraper le retard technologique, il n'en demeure pas moins que la logique du parachutage technologique n'a jamais profité aux bénéficiaires de l'aide.

2.2 L'accès aux contenus

Selon P. Renaud et A. Torrès⁸⁹, l'accès aux contenus est une étape inséparable de l'accès aux infrastructures physiques. En effet, P. Renaud et A. Torrès posent la question de savoir à quoi bon fluidifier la circulation de l'information si elle ne fait qu'amplifier une situation où l'essentiel de la production scientifique des pays du Sud est publié en Europe et aux Etats-Unis, qu'il s'agisse de revues scientifiques ou de données recueillies sur le terrain ?

Prenant pour exemple le cas d'une entreprise, B. Lanvin affirme que « accéder à l'information pertinente concernant ses marchés potentiels, ses concurrents éventuels, ses prestataires de services ou partenaires possibles est souvent avant tout un défi de contenu . Où trouver l'information sachant que celle-ci est encore souvent détenue par l'un des grands fournisseurs de données et que cette situation d'oligopole n'est pas sans conséquences pour les pays du Sud et leurs entreprises. Les bases de données les plus utiles sont souvent éloignées des utilisateurs, impliquant des coûts de communication élevés et parfois prohibitifs. L'accès s'y opère le plus souvent par le biais d'abonnements (souscriptions), en général inabordables pour une PME d'un pays en voie de développement. De plus, les contenus de ces bases reflètent largement la réalité économique des pays riches et beaucoup moins souvent celle qui constitue l'environnement immédiat d'un entrepreneur du Tiers monde ».⁹⁰

B. Lanvin défend l'idée selon laquelle les choses ont changé et que l'accès aux contenus se démocratise notamment grâce à Internet :

⁸⁹ P. Renaud, A. Torrès, « Une chance pour le Sud », dans *Internet l'extase et l'effroi*, Le Monde diplomatique, Manière de voir, numéro hors série, octobre 1996, p. 48.

⁹⁰ B. Lanvin, « Tiers Monde et accès à l'information : le dernier défi du deuxième millénaire ? », papier non publié, avril 1999.

« Depuis le milieu des années nonante, le paysage de l'accès aux contenus s'est radicalement modifié au profit des « petits acteurs », notamment des pays en développement et des PME. Certes, dans la plupart des pays du Tiers monde, les fournisseurs d'accès Internet restent rares, et les coûts d'accès élevés. Mais là aussi, la situation est en train de se modifier rapidement : à mesure que la demande des utilisateurs augmente, le nombre de fournisseurs d'accès croît lui aussi, et la concurrence induit une sensible baisse des prix. Ce phénomène ne fera que s'accélérer à mesure que la masse des utilisateurs d'Internet augmentera dans ces pays ».⁹¹

R. Bissio constate que dans le domaine de l'accès aux contenus, l'écart entre le Nord et le Sud y est encore plus marquant : « dans les universités du Nord, les étudiants peuvent accéder gratuitement à vingt mille bases de données par le biais du réseau Internet (...) sans qu'il leur en coûte un sou. Les ONG africaines, quant à elles, doivent payer jusqu'à un dollar la page transmise ou reçue (même s'il s'agit d'envois publicitaires sans intérêt, ou d'une demande d'information d'un chercheur du Nord qui rédige une thèse, et qui souvent n'est pas assez courtois pour leur communiquer ensuite les résultats de sa recherche) ».⁹²

Soutenant l'idée que le déséquilibre Nord-Sud de l'accès à l'information est largement renforcé avec Internet, M. Masse Lô défend l'idée selon laquelle « les pays du Nord exercent une très forte pression pour que nous leur livrions des informations sur nos pays. Le Sud se retrouvant à nouveau au service du Nord. Et ensuite car le Nord nous submerge de concepts et de modèles de développement qui ne sont pas du tout adaptés au milieu rural de nos pays ».⁹³

⁹¹ B. Lanvin, « Tiers Monde et accès à l'information : le dernier défi du deuxième millénaire ? », papier non publié, avril 1999.

⁹² R. Bissio, « Nouvelles armes pour les démocrates », dans *Interne l'extase et l'effroi*, Le Monde diplomatique, Manière de voir, numéro hors série, octobre 1996, p. 43.

⁹³ Cité dans F.H. Wané, « Internet sauvera-t-il l'Afrique ? », dans *Un autre monde est possible*, Le Monde diplomatique, Manière de voir n°41, septembre-octobre 1998, p. 84.

2.3 L'accès aux mécanismes de production de l'information

Selon B. Lanvin ⁹⁴, la production de l'information disponible sur le réseau Internet demeure l'apanage des pays du Nord. En effet, B. Lanvin affirme que « rares sont encore les sites Internet en swahili ou en guarani, ou ceux qui traitent de l'artisanat du cuir au Nigeria ou du tourisme au Vietnam. Pourtant, là aussi, Internet est en train de bouleverser les réalités et les mentalités. En effet, Internet est non seulement un outil bon marché d'accès à l'information, mais il est aussi un moyen de production d'information par lequel n'importe quel acteur (privé, public, PME ou multinationale) peut diffuser ses propres informations à l'échelle planétaire. La révolution, de ce point de vue, a commencé de pénétrer une grande majorité de pays en voie de développement, le plus souvent par le biais des chercheurs et des enseignants des universités. Le défi, aujourd'hui, consiste pour ces pays à sortir Internet du ghetto universitaire où il a parfois tendance à stagner, en se limitant à des utilisations académiques et en ne touchant qu'une élite locale ». ⁹⁵

3. Les champs d'application d'Internet en Afrique

3.1 L'éducation, la santé et la démocratisation

G.O. Segond ⁹⁶ voit dans les nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC), dont Internet est le dernier développement, une possibilité d'établir une coopération technologique avec l'Afrique afin de rétablir sur ce continent un équilibre Nord-Sud de l'accès à l'information.

Tout en tenant compte de la diversité de la société africaine, G.O. Segond affirme que les NTIC peuvent apporter une contribution positive dans les secteurs de l'éducation, de la santé et de la démocratisation. En effet, G.O. Segond défend l'idée selon laquelle « les NTIC sont de nature à

⁹⁴ B. Lanvin, « Tiers Monde et accès à l'information : le dernier défi du deuxième millénaire ? », papier non publié, avril 1999.

⁹⁵ B. Lanvin, « Tiers Monde et accès à l'information : le dernier défi du deuxième millénaire ? », papier non publié, avril 1999.

⁹⁶ G.O. Segond, « Relancer la coopération technologique », dans *Internet l'extase et l'effroi*, Le Monde diplomatique, Manière de voir, numéro hors série, octobre 1996, p. 96.

revitaliser les échanges de l'Europe avec l'Afrique dans ces trois secteurs dans l'intérêt mutuel des partenaires. L'appropriation de ces technologies nécessitera toutefois (comme en Europe) la mise en place de politiques volontaristes et une concertation politique euro-africaine. La focalisation des efforts d'application des NTIC dans les trois secteurs de l'éducation, la santé et la démocratisation permettra également d'apporter une contribution factuelle à la discussion en cours sur le rôle des NTIC dans les politiques de développement et facilitera l'émergence en Afrique de la société de l'information. Pour aboutir à des résultats probants, cette politique volontariste devra accorder la priorité à des enquêtes interactives sur le besoin réel des sociétés concernées et sur les possibilités d'intégration du multimédia dans le contexte culturel (...) Cette approche implique la mise en place de plates-formes indiquant de manière constante comment améliorer, dynamiser et piloter l'implantation des NTIC en Afrique. Les institutions bilatérales et multilatérales de financement devront apporter une contribution de longue haleine de manière à assurer les investissements nécessaires aux besoins spécifiques des Etats africains (...) Il n'est pas certain que le démontage brutal des monopoles de communication constitue l'approche la plus appropriée pour le développement d'une société globale de l'information en Afrique : s'il est évident qu'une libéralisation entraînera des effets favorables, elle risque de limiter l'accès des NTIC aux seuls secteurs solvables de la société africaine en aggravant l'écart qui sépare les couches privilégiées de l'ensemble de la population. Une telle approche comporte le risque d'un rejet des NTIC par une majorité de la population africaine avec une diabolisation des nouvelles technologies perçues comme un nouvel instrument d'asservissement (...) Tout en redonnant un nouveau sens au dialogue euro-africain, la prise en charge des NTIC en Afrique par les partenaires publics européens garantirait l'appropriation progressive par les citoyens africains de ces nouveaux instruments d'information et de communication ».⁹⁷

⁹⁷ G.O. Segond, « Relancer la coopération technologique », dans *Internet l'extase et l'effroi*, Le Monde diplomatique, Manière de voir, numéro hors série, octobre 1996, p. 98.

3.2 L'enseignement et la recherche

Selon P. Renaud et A. Torrès, l'association de l'Afrique à Internet reste modeste dans la mesure où les services qu'offre le réseau se réduisent souvent à l'échange de courrier électronique : « les coûts des télécommunications y sont trop élevés pour que les usagers puissent se généraliser, même au sein de la communauté des chercheurs et des universitaires. Problème classique du sous-développement, la faible densité des utilisateurs ne permet pas d'exploiter, comme au Nord, des liaisons spécialisées à coût forfaitaire qui permettraient précisément d'enclencher un cercle vertueux. Les technologies d'Internet rendent cependant possible à des établissements partageant une unique ligne téléphonique entre cinquante enseignants et chercheurs et dix administratifs d'ouvrir à chacun une boîte aux lettres électronique. Cette dernière leur permettra de rester en contact étroit avec la communauté scientifique internationale. Ainsi disparaîtrait peu à peu le pouvoir dont usaient certaines hiérarchies de donner des « faveurs » à travers l'accès au téléphone ou à la télécopie ».⁹⁸

P. Renaud et A. Torrès⁹⁹ affirment que la diffusion d'Internet, tant dans le domaine de l'enseignement que de celui de la recherche, est loin d'être sans utilité. En effet, P. Renaud et A. Torrès défendent l'idée selon laquelle, loin d'être un remède miracle ou un raccourci sur la voie du développement, Internet peut être envisagé comme une possibilité réelle de limiter la « fuite des cerveaux ». Internet est en mesure de transformer radicalement le travail des chercheurs africains : « pour la première fois, dans les pays les plus pauvres et les moins avancés technologiquement, il serait possible d'accéder à toute la richesse informationnelle des centres de recherche et des universités les plus avancées du Nord. Il ne s'agit pas simplement de consulter des banques documentaires ou des encyclopédies, ni de visiter des musées virtuels. Internet est de plus en plus un moyen privilégié, voir exclusif, pour accéder à la production scientifique

⁹⁸ P. Renaud, A. Torrès, « Une chance pour le Sud », dans *Internet l'extase et l'effroi*, Le Monde diplomatique, Manière de voir, numéro hors série, octobre 1996, p. 47.

⁹⁹ P. Renaud, A. Torrès, « Une chance pour le Sud », dans *Internet l'extase et l'effroi*, Op. Cit., p. 47.

courante : thèses et rapports de recherche dans leurs versions intégrales, programmes de recherche des laboratoires, composition des équipes et adresse électronique de leurs membres ». ¹⁰⁰

Si une équité dans l'accès à l'information et à la connaissance reste possible, M. Elie affirme que « pour infléchir le scénario libéral, il faudrait que les Etats, les collectivités locales, les organisations internationales, les ONG et les associations de développement local prennent conscience de l'enjeu. Les agents économiques locaux devraient être dotés des moyens de communiquer et d'accéder à l'information relative à leurs activités. Les structures de l'Etat et les organismes internationaux chargés de l'aide au développement devraient être sollicités non seulement pour contribuer à mettre en place l'infrastructure nécessaire mais aussi pour inciter à la conception d'applications adaptées à la spécificité et à l'intérêt de chaque pays. Des informations, des suggestions, le retour d'expérience des utilisateurs seraient collectés et exploités. Les acteurs locaux se sentiraient partie prenante et pourraient avoir l'initiative de services nouveaux adaptés à leurs besoins. Le courrier électronique permettrait des échanges rapides, économiques et fiables, d'information à grande distance suppléant les défaillances des services postaux dans ces pays. Les conférences électroniques permettraient de faire participer aux discussions et aux décisions des personnes qui n'auraient pu se déplacer et de mener à bien des projets de développement régionaux impliquant éventuellement des partenaires de pays riches. Au niveau international, un effort devrait être fait pour inciter les principaux fournisseurs à proposer informations et logiciels dans les langues d'usage des différents pays ». ¹⁰¹

¹⁰⁰ P. Renaud, A. Torrès, « Une chance pour le Sud », dans *Internet l'extase et l'effroi*, Le Monde diplomatique, Manière de voir, numéro hors série, octobre 1996, pp. 47-48.

¹⁰¹ M. Elie, « Internet et développement. Un accès à l'information plus équitable ? », dans *Futuribles*, n°214, novembre 1996, pp. 61-62.

Conclusion

Ayant attiré l'attention sur le fait que nous manquons cruellement de données statistiques au niveau international et que la création d'un organisme neutre, composé de spécialistes du développement d'Internet, ne pourrait être qu'un organisme utile à la compréhension du phénomène, une corrélation semble toutefois exister entre d'une part, une forte pénétration d'Internet et d'autre part, l'ouverture démocratique d'un régime, son ouverture vers l'extérieur et sa pratique courante de l'anglais.

Néanmoins, contrairement à l'idée répandue selon laquelle le monde ne serait plus qu'un « village global », la mondialisation de la communication demeure l'apanage des pays du Nord dans la mesure où ceux-ci ont tendance à protéger leurs technologies de pointe. Un scénario néo-libéral conduit inévitablement à un renforcement du déséquilibre Nord-Sud de l'accès à l'information parce que la sophistication technologique l'emporte bien souvent sur la recherche d'un produit à moindre coût.

Dès lors, pour éviter que seule une élite, au Nord comme au Sud, n'ait accès à l'information, nous pensons qu'une régulation au niveau international pourrait engendrer une amélioration du déséquilibre Nord-Sud de l'accès à l'information.

Si Internet porte en lui une réelle possibilité d'être un vecteur de culture et de connaissance et si les nouvelles technologies d'information et de communication sont une chance pour remédier aux carences en infrastructures de base dans les pays du Sud, et plus particulièrement en Afrique, nous devons rester vigilant afin qu'Internet ne soit pas utilisé au détriment des pays du Sud car il est à craindre que les projets de certaines multinationales n'envisagent de câbler les pays du Sud que dans une logique de pénétration de marché ou pire afin d'exploiter les ressources du Sud.

TROISIEME PARTIE :

Francophonie internationale et autoroutes de l'information

La troisième partie abordera le développement des autoroutes de l'information au sein de la Francophonie internationale.

Sur base de notre évaluation du nombre de serveurs et d'utilisateurs Internet, nous dresserons, dans un premier temps, un état des autoroutes de l'information dans les 47 pays et gouvernements membres et associés à l'Agence de la Francophonie et serons amenés à examiner les politiques mises en place par la Francophonie pour améliorer l'accès à l'information.

Enfin, en tant qu'espace de discussion où circulent les idées, les forums constituent une des nombreuses applications d'Internet. Dès lors, nous avons jugé utile d'analyser l'un d'entre-eux afin d'évaluer d'une part, le taux de participation en fonction de l'appartenance à la Francophonie et d'autre part, le taux de participation francophone en fonction du critère Nord-Sud.

Chapitre 6

ETAT DES AUTOROUTES DE L'INFORMATION

Afin d'illustrer la place qu'occupe aujourd'hui Internet dans les 47 pays et gouvernements membres et associés à l'Agence de la Francophonie, nous effectuerons une évaluation du nombre de serveurs et d'utilisateurs Internet sur base des données fournies tant par le Centre International pour le Développement des Inforoutes en Français (CIDIF) ¹⁰² que celles de Mike Jensen ¹⁰³, spécialiste du développement d'Internet dans les pays africains. Nous procéderons à un état des lieux ¹⁰⁴ et analyserons les politiques mises en place par la Francophonie pour améliorer l'accès à l'information.

1. Evaluation du nombre de serveurs et d'utilisateurs

Parallèlement au développement des infrastructures de télécommunications, les autoroutes de l'information connaissent une croissance plus ou moins importante selon les régions. Notre évaluation, en date de juillet 1999, dénombre 1.056.467 serveurs et 3.363.259 utilisateurs répartis de la manière suivante : l'Amérique du Nord, l'Europe, l'Afrique du Nord et le Moyen Orient, l'Afrique de l'Ouest, l'Afrique centrale, l'Afrique de l'Est et l'Océan Indien, l'Asie-Pacifique et les Caraïbes.

47 pays et gouvernements	Nombre de serveurs	Nombre d'utilisateurs
Pays du Nord	1.052.845	3.303.200
Pays du Sud	3.622	60.059
Total :	1.056.467	3.363.259

Tableau 1
Nombre de serveurs et d'utilisateurs dans les 47 pays et gouvernements membres et associés à l'Agence de la Francophonie

¹⁰² <http://inforoutes.francophonie.org/consultation/consultation.cfm>.

¹⁰³ <http://www3.sn.apc.org/africa/afstat.htm>.

¹⁰⁴ http://noc.aic.net/inet98/5f/5f_3a.htm.

1.1 L'Amérique du Nord

Pays et gouvernements	Nombre de serveurs	Nombre d'utilisateurs
Canada-Nouveau-Brunswick-Québec	603.325	2.000.000
Total :	603.325	2.000.000

Tableau 2
Nombre de serveurs et d'utilisateurs en Amérique du Nord

Les communications sont de très bonne qualité en Amérique du Nord.¹⁰⁵ Le Nouveau-Brunswick dispose d'un réseau téléphonique entièrement numérique à commutation par fibres optiques. De plus, les technologies évoluées comme le RNIS¹⁰⁶ ou le MTA¹⁰⁷ sont disponibles sur les grands axes. Le gouvernement canadien a récemment adopté des dispositions législatives favorisant la libre concurrence dans l'industrie des télécommunications.

En ce qui concerne les autoroutes de l'information, le gouvernement du Canada, du Québec et du Nouveau-Brunswick se sont engagés dans la société de l'information si bien que l'on dénombre 603.325 serveurs et 2.000.000 d'utilisateurs. La question des autoroutes de l'information est à ce point prioritaire qu'un ministre en assume spécifiquement la responsabilité au Québec et au Nouveau-Brunswick. Des mesures ont été adoptées pour favoriser l'accès aux autoroutes de l'information au sein de la population. Au Canada, un Programme d'accès communautaire (PAC) vise à offrir aux collectivités rurales un accès abordable à Internet. On prévoit d'implanter quelques 300 centres d'accès communautaires un peu partout dans le pays. Le gouvernement du Nouveau-Brunswick a lui aussi mis en place un programme du même type avec pour objectif la création de 200 centres d'accès communautaires permanents dans les localités de la province. Parallèlement, près de mille bibliothèques publiques du Québec offrent gratuitement l'accès à Internet à la population grâce au financement du gouvernement provincial.

¹⁰⁵ Amérique du Nord : Canada, Nouveau-Brunswick, Québec.

¹⁰⁶ Réseau Numérique à Intégration de Services.

¹⁰⁷ Mode de Transfert Asynchrone.

1.2 L'Europe

Pays et gouvernements	Nombre de serveurs	Nombre d'utilisateurs
Belgique-Communauté française de Belgique	65.064	300.000
Bulgarie	3.318	60.000
France – Monaco	236.874	500.000
Luxembourg	3.518	23.000
Moldavie	6	200
Roumanie	7.815	50.000
Suisse	132.925	370.000
Total :	449.520	1.303.200

Tableau 3
Nombre de serveurs et d'utilisateurs en Europe

Les télécommunications sont très développées et de bonne qualité en Europe de l'Ouest et en plein essor en Europe de l'Est.¹⁰⁸ Le processus de libéralisation du secteur des télécommunications a commencé au début de l'année 1998 dans les pays de l'Union européenne. La libéralisation soulève bien sûr des questions quant à la régulation des marchés et à la reconstitution des monopoles. Le nouveau cadre réglementaire devra être défini par le parlement européen.

En matière d'autoroutes de l'information, les pays francophones de cette région font preuve d'un réel dynamisme et sont de plus en plus présents dans les réseaux puisque notre évaluation dénombre 449.520 serveurs et 1.303.200 utilisateurs. Comme le montrent les résultats du tableau 3, la situation est toutefois loin d'être uniforme dans les pays d'Europe de l'Ouest dans la mesure où la France hébergerait plus de la moitié des serveurs européens.

Malgré le fait que la Moldavie fait face à de nombreux problèmes de piratage informatique ayant pour effet de freiner son développement technologique, l'avenir s'annonce prometteur grâce à l'introduction de la concurrence dans le secteur des télécommunications et à l'adoption de mesures législatives et réglementaires favorables à la société de

¹⁰⁸ Belgique, Communauté française de Belgique, France, Monaco, Luxembourg, Suisse, Bulgarie, Moldavie, Roumanie.

l'information. Dès lors, le paysage inforoutier devrait connaître quelques bouleversements en raison de l'augmentation du nombre d'Internautes européens résultant de la baisse des coûts de communication.

1.3 L'Afrique du Nord et le Moyen Orient

Pays et gouvernements	Nombre de serveurs	Nombre d'utilisateurs
Egypte	1.976	40.000
Liban	601	5.000
Maroc	468	1.552
Mauritanie	2	100
Tunisie	4	2.500
Total :	3.051	49.152

Tableau 4
Nombre de serveurs et d'utilisateurs en Afrique du Nord et au Moyen Orient

A l'exception de la Mauritanie, les pays de la région de l'Afrique du Nord et du Moyen Orient ¹⁰⁹ sont plutôt bien pourvus en matière de télécommunications comparativement à d'autres régions de l'Afrique francophone. En effet, la densité téléphonique y est relativement élevée, et le développement des infrastructures, bien engagé. En Mauritanie par contre, l'infrastructure des télécommunications est très modeste, et le réseau téléphonique actuel, en dépit de l'évolution notable des dernières années, reste en deçà des besoins.

Dans le domaine des autoroutes de l'information, les pays de cette région se distinguent par leur dynamisme, exception faite pour la Mauritanie. Le Maroc est connecté depuis 1995 alors qu'Internet existait déjà en Tunisie depuis 1989, le gouvernement ayant créé l'Agence tunisienne de l'Internet (ATI) afin de fournir des services d'accès et stimuler l'implantation de serveurs et de services nationaux au sein des entreprises et des établissements d'enseignement. Notons aussi que l'Amérique du Nord n'est pas la seule région à avoir créé un poste ministériel car la Tunisie a elle aussi un ministre des autoroutes de l'information. En Egypte, le réseau Internet est accessible depuis 1993. On trouve quelques

¹⁰⁹ Egypte, Liban, Maroc, Mauritanie, Tunisie.

cybercafés dans les grandes villes et la société nationale des télécommunications fait beaucoup d'efforts pour favoriser le développement des autoroutes de l'information dans le pays. Quant à la Mauritanie, elle est connectée à Internet depuis 1997 grâce à son office des postes et des télécommunications.

1.4 L'Afrique de l'Ouest

Pays et gouvernements	Nombre de serveurs	Nombre d'utilisateurs
Bénin	9	100
Burkina Faso	1	100
Cap-Vert	0	0
Côte d'Ivoire	202	1.000
Guinée	2	48
Guinée-Bissau	1	200
Mali	15	200
Niger	5	100
Sénégal	69	1.000
Togo	5	100
Total :	309	2.848

Tableau 5
Nombre de serveurs et d'utilisateurs en Afrique de l'Ouest

Vers la fin des années quatre-vingt, les pays francophones d'Afrique de l'Ouest ¹¹⁰ affichaient un retard dans le domaine des infrastructures de télécommunications, le réseau téléphonique étant relativement obsolète. Depuis, les Etats de la région ont accordé une priorité au secteur des télécommunications afin d'améliorer la pénétration rurale et le trafic transafricain, aboutissant à une modernisation et à l'extension du réseau. Il n'en demeure pas moins que les infrastructures demeurent actuellement insuffisantes pour répondre aux besoins.

Depuis dix ans, les opérateurs africains de la région ont procédé à l'installation de réseaux X.25 ¹¹¹ afin de répondre à la demande des multinationales voulant transférer des fichiers ou mettre en place des applications télématiques. Parallèlement, à défaut d'une liaison complète à

¹¹⁰ Bénin, Burkina-Faso, Cap-Vert, Côte d'Ivoire, Guinée, Guinée-Bissau, Mali, Niger, Sénégal, Togo.

¹¹¹ X.25 est un protocole de communication à commutation de paquets en mode connecté mais ne répondant pas aux normes TCP/IP d'Internet.

Internet, plusieurs autres réseaux ont été mis en place afin d'offrir l'accès au courrier électronique (E-mail). La connexion à ces réseaux transitait par l'Europe de l'Ouest ou l'Amérique du Nord, ce qui induisait des coûts de communication très élevés. En conséquence, la plupart du temps, seule la communauté universitaire et scientifique pouvait utiliser le courrier électronique grâce à l'aide financière d'organisations et de réseaux internationaux, tels que le réseau RIO ¹¹² ou le réseau REFER ¹¹³.

Aujourd'hui, ces réseaux ont adopté progressivement le protocole TCP/IP ¹¹⁴ et tous les pays de cette région, à l'exception du Cap-Vert, sont connectés à Internet. La Côte d'Ivoire et le Sénégal se distinguent des autres pays car on y trouve plusieurs fournisseurs d'accès privés ainsi que des Cybercafés. A l'inverse, le Bénin, le Burkina Faso, la Guinée, la Guinée-Bissau, le Mali, le Niger et le Togo ont accès à Internet dans les capitales de ces pays. Au Cap-Vert, un projet de connexion serait en cours de réalisation mais nous ne disposons pas d'informations à ce sujet.

1.5 L'Afrique centrale

Pays et gouvernements	Nombre de serveurs	Nombre d'utilisateurs
Burundi	1	50
Cameroun	4	2.000
Centrafrique	6	59
Congo	1	100
Rép. Dém. du Congo	1	50
Gabon	2	400
Guinée équatoriale	1	200
Rwanda	1	50
Tchad	3	50
Total :	20	2.959

Tableau 6
Nombre de serveurs et d'utilisateurs en Afrique centrale

¹¹² Pour en savoir plus sur les différents programmes de coopération (programmes ACDI, Africa Link, AISI, ANAIS, InfoDev, Initiative Diderot, Leland Initiative, PICTA ou RIO) : voir annexe documentaire, ORSTOM, *Internet au Sud*, CD-ROM ORSTOM-UNITAR, 1998.

¹¹³ <http://www.refer.org>.

¹¹⁴ TCP/IP (Transmission Control Protocol over Internet Protocol) désigne la famille des protocoles utilisés par Internet.

Les pays d'Afrique centrale ¹¹⁵ ont une faible densité téléphonique, et les services de télécommunication y sont concentrés dans les grandes villes. Depuis quelques années, ces pays multiplient les investissements et les efforts de reconstruction dans le secteur des télécommunications afin d'améliorer la situation.

Comme pour l'Afrique de l'Ouest, les premiers réseaux mis en place en Afrique centrale ont été des réseaux X.25.¹¹⁶ Des organismes tels que l'ORSTOM ¹¹⁷ et l'AUPELF-UREF ¹¹⁸ ont implanté leurs propres réseaux ou ont installé des points d'accès aux autoroutes de l'information. Depuis, les sociétés nationales de télécommunication ont mis en place des accès TCP/IP complets.

La situation de l'Afrique de l'Ouest est en fait analogue à celle de l'Afrique centrale même si le nombre de serveurs y est nettement moins important puisque notre évaluation dénombre 20 serveurs et 2.959 utilisateurs. Ainsi la plupart des pays d'Afrique centrale offrent l'accès à Internet. Toutefois, le Burundi, le Cameroun, la Centrafrique, le Congo, la République Démocratique du Congo, le Gabon, la Guinée équatoriale, le Rwanda et le Tchad n'ont accès aux autoroutes de l'information que dans leur capitale.

1.6 L'Afrique de l'Est et l'Océan Indien

Pays et gouvernements	Nombre de serveurs	Nombre d'utilisateurs
Comores	0	0
Djibouti	4	200
Madagascar	27	300
Maurice	122	2.100
Seychelles	1	500
Total :	154	3.100

Tableau 7
Nombre de serveurs et d'utilisateurs en Afrique de l'Est et Océan Indien

¹¹⁵ Burundi, Cameroun, Centrafrique, Congo, République Démocratique du Congo, Gabon, Guinée équatoriale, Rwanda, Tchad.

¹¹⁶ X.25 est un protocole de communication à commutation de paquets en mode connecté mais ne répondant pas aux normes TCP/IP d'Internet.

¹¹⁷ <http://www.orstom.fr>.

¹¹⁸ <http://www.refer.org>.

On remarque des disparités importantes entre pays de l'Afrique de l'Est et de l'Océan Indien.¹¹⁹ Le secteur des télécommunications est en restructuration dans l'ensemble de la région et un processus de libéralisation est amorcé à Maurice, à Madagascar et aux Seychelles.

L'accès aux autoroutes de l'information reste possible partout sauf aux Comores où il n'y aurait actuellement aucun projet de connexion. Maurice connaît depuis 1996 un accès à Internet qui compte 122 serveurs et 2.100 utilisateurs. Un projet est en cours pour faire de Djibouti un nœud d'accès au réseau pour ses voisins immédiats. Appelé « Djibnet », la liaison s'effectue déjà via un câble sous-marin à fibres optiques relié à un nœud Internet de France Télécom qui offre l'accès complet aux services Internet. Les Seychelles et Madagascar sont quant à eux reliés à Internet depuis 1996.

1.7 L'Asie-Pacifique

Pays et gouvernements	Nombre de serveurs	Nombre d'utilisateurs
Cambodge	?	?
Laos	0	0
Vanuatu	7	100
Vietnam	5	100
Total :	12	200

Tableau 8
Nombre de serveurs et d'utilisateurs en Asie-Pacifique

Bien que le secteur des télécommunications ait évolué et se soit renforcé au cours des dernières années, la région Asie-Pacifique¹²⁰ reste la moins développée sur les autoroutes de l'information. La faible densité téléphonique ralentit la progression d'Internet au point que les pays de cette région se tournent actuellement vers les systèmes de télécommunication par satellite pour rattraper leur retard et pallier le manque de lignes téléphoniques au sol.

¹¹⁹ Comores, Djibouti, Madagascar, Maurice, Seychelles.

¹²⁰ Cambodge, Laos, Vanuatu, Vietnam.

Dans l'attente d'une connexion complète à Internet, les communautés scientifiques du Sud-est asiatique et du Pacifique ont utilisé des réseaux permettant l'échange de courriers électroniques (E-mail). En général, les premiers bénéficiaires de services complets à Internet ont été les ministères, les institutions gouvernementales, les universités et les organisations non gouvernementales.

Le Laos s'est montré favorable à l'implantation d'Internet sur son territoire et un projet serait en cours de réalisation. Le Cambodge aurait accès aux inforoutes depuis 1997 mais aucune statistique ne nous permet de confirmer le développement d'Internet dans ce pays. Reste que le gouvernement vietnamien ne permet pas l'accès complet au réseau Internet sur son territoire.

1.8 Les Caraïbes

Pays et gouvernements	Nombre de serveurs	Nombre d'utilisateurs
Dominique	55	800
Haïti	?	?
Sainte-Lucie	21	1.000
Total :	76	1.800

Tableau 9
Nombre de serveurs et d'utilisateurs aux Caraïbes

Dernière région de notre évaluation, les pays des Caraïbes ¹²¹ ont en général une bonne infrastructure téléphonique, excepté Haïti où l'infrastructure des télécommunications demeure vétuste.

2. Représentation logarithmique du nombre de serveurs et utilisateurs

Comme nous l'avons montré, des disparités subsistent entre régions francophones. Pour preuve, les disparités sont telles que seule une représentation logarithmique, et donc exponentielle, permet une visualisation des 1.056.467 serveurs et 3.363.259 utilisateurs répartis dans

¹²¹ Dominique, Haïti, Sainte-Lucie.

les 47 pays et gouvernements membres et associés à l'Agence de la Francophonie.

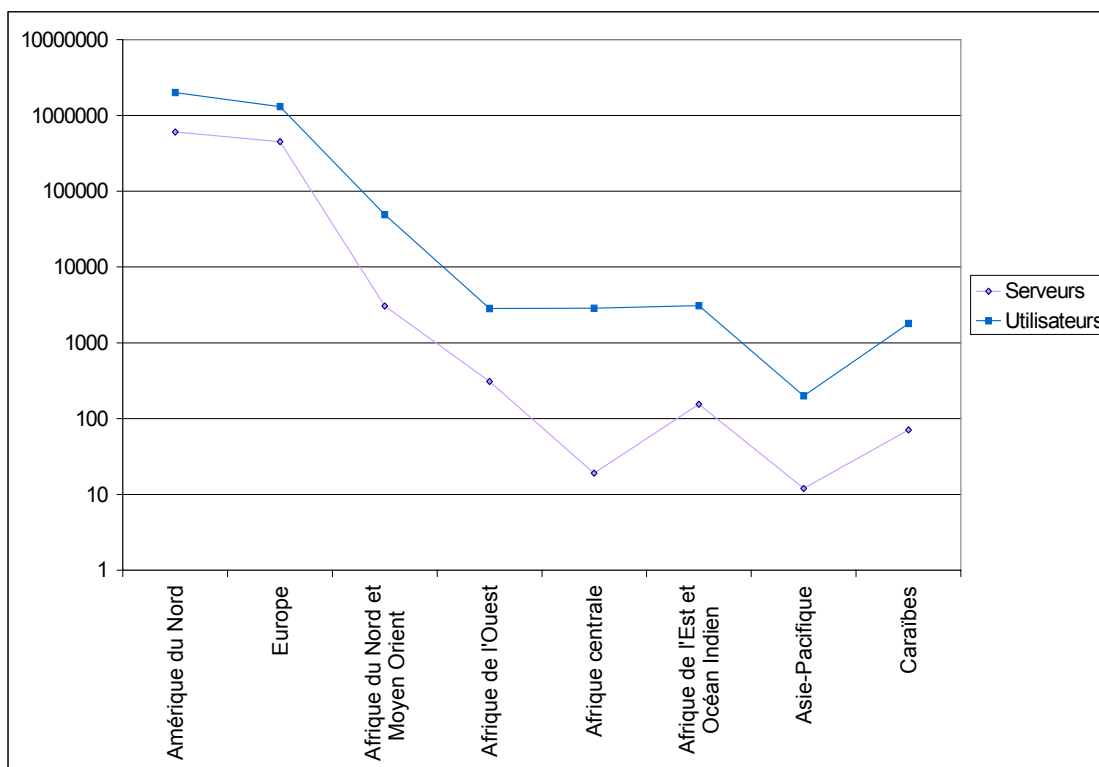


Figure 9
Représentation logarithmique du nombre de serveurs et d'utilisateurs

3. Evaluation de la politique francophone en matière d'inforoutes

Selon M. Chevrier, la Francophonie possède deux visages bien distincts mais inséparables : « le premier, c'est la Francophonie linguistique, celle du terrain, rivée à ses contingences géographiques et humaines. Cette Francophonie, née en Europe de l'Ouest, puis transplantée en Amérique, en Afrique et en Asie, et essaimée en Europe de l'Est, présente peu d'unité, si ce n'est celle d'une langue qui pour les uns, est la langue du foyer et du cœur, et pour les autres, une langue de culture et de communication. L'autre Francophonie, c'est celle que les chefs d'Etat ont imaginée puis réalisée, comme forum des relations internationales et instrument de rapprochement entre Etats et entre peuples que beaucoup de choses, a priori, divisent. Bref, c'est la Francophonie institutionnelle, qui, en

tant que régime de relations internationales, doit son originalité au fait de vouloir fédérer les relations entre Etats sur la base d'une langue commune ». ¹²²

Tout en soulignant le fait que la Francophonie présente la particularité de mettre côte à côte des Etats souverains, qui ont droit de cité dans le concert des nations, et des Etats non souverains comme le Québec et la Communauté française de Belgique, M. Chevrier affirme que les discussions suscitées par l'essor des autoroutes de l'information au sein de la Francophonie semblent avoir été animées par un vif sentiment d'urgence : « la perspective de voir l'anglais monopoliser les inforoutes et de s'y faire le propagateur d'une seule culture et d'une seule vision du monde a peut-être eu comme conséquence salutare d'interpeller la communauté francophone et de la pousser à la réflexion et à l'action. On connaît les chiffres. La langue anglaise occuperait 90 % du cyberespace, le français à peine 5 % et l'espagnol 2%. Mais si minime qu'elle puisse paraître de prime abord, la place occupée par le français sur le cyberespace n'est pas pour autant insignifiante. En fait les pays et les nations francophones ne roulent pas à la même vitesse sur les inforoutes. Ils se regroupent en deux catégories. Il y a ceux qui, comme la France, le Québec et la Suisse, sont déjà fortement équipés en infrastructures de télécommunications. Puis il y a ceux qui, comme la plupart des pays africains et asiatiques membres de la Francophonie, possèdent encore des infrastructures rudimentaires et qui sont largement sous-équipés en ordinateurs et instruments de téléinformatique ». ¹²³

Comme nous l'avons montré sur base de notre évaluation du nombre de serveurs et d'utilisateurs Internet dans les 47 pays et gouvernements, membres et associés à l'Agence de la Francophonie, le Canada, le Nouveau-Brunswick, le Québec, la France et la Suisse représentent à eux seuls 92 % des serveurs et 85 % des utilisateurs de l'espace francophone.

¹²² M. Chevrier, « La Francophonie et les inforoutes. Comment s'inscrire dans le concert de la communication », séminaire de l'Agora sur les aspects sociaux des inforoutes, Way's Mills, Québec, 30 mai 1997, <http://agora.qc.ca/textes/francophonie.html>.

¹²³ M. Chevrier, « La Francophonie et les inforoutes. Comment s'inscrire dans le concert de la communication », Op. Cit.

Conscients du défi que pose le développement très rapide de la société de l'information et des enjeux économiques, technologiques et culturels qui en découlent et convaincus de la nécessité pour la Francophonie de s'engager dans le développement des autoroutes de l'information afin de favoriser la présence et l'épanouissement de toutes les langues et cultures, les chefs d'Etats et de gouvernement des pays ayant le français en partage se sont réunis lors du VIe Sommet de Cotonou, au Bénin, en décembre 1995.

A l'issue de ce sommet, les chefs d'Etats et de gouvernement ont adopté « la Résolution n°18 sur la société de l'information » dans laquelle ceux-ci « entendent favoriser sur les réseaux électroniques la place qui revient à la Francophonie vivante dans le respect du pluralisme culturel et le souci de la coopération avec les autres espaces (...) insistent sur l'urgente nécessité de développer des contenus en encourageant notamment la création de serveurs francophones, les applications en matière d'éducation et d'information technique, professionnelle et scientifique, et en facilitant la création de banques de données pour les pays du Sud (...) sont convenus de faciliter la circulation de la langue française sur les réseaux par la francisation des logiciels de navigation et la mise au point de fureteurs faisant le lien entre le français et les autres langues, en effectuant une action de sensibilisation de la nécessité du plurilinguisme sur les réseaux (...) demandent que ces efforts portent en priorité sur : la mise en place de serveurs au Sud, la formation des ressources humaines au développement et à l'utilisation des serveurs et sites, la normalisation des protocoles de communication, la mise en place de vitrines pour les pays du Sud, le développement de contenus en français (...) appellent les pays francophones industrialisés à associer les pays du Sud à la création et à la production scientifique en facilitant le transfert du savoir et des technologies vers ces pays, en vue de permettre à leurs ressources humaines de développer leurs potentialités et d'apporter leur contribution à l'action commune engagée par la Francophonie dans ce domaine ». ¹²⁴

¹²⁴ <http://www.francophonie.org/conference/cotonou.htm>

En application de la « Résolution sur la société de l'information », les Ministres francophones chargés des inforoutes, réunis à Montréal en mai 1997, ont adopté une stratégie politique visant à démocratiser l'accès aux inforoutes, à développer l'aire d'éducation, de formation et de recherche, à renforcer l'aire de création et de circulation des contenus, à promouvoir une aire de développement économique et enfin à établir une vigie francophone c'est-à-dire une mise en commun de réseaux de veille active entre les pays membres permettant la collecte et la circulation rapide de l'information.

A l'issue de la Conférence, les Ministres ont invité, par la « Déclaration de Montréal »¹²⁵, les pays francophones à agir solidairement et efficacement au sein des instances internationales afin que soit respectée une éthique et à développer une déontologie commune des usages sur les inforoutes permettant d'éviter toutes les dérives potentielles.

Depuis, le VIIe Sommet de la Francophonie, qui s'est tenu à Hanoi en novembre 1997, a réitéré les objectifs fixés à Cotonou et Montréal et le Plan d'action adopté à cette occasion souligne que « si l'outil que sont les inforoutes est bien maîtrisé, il sera susceptible de créer un espace de portée universelle au profit de tous les francophones, qu'ils appartiennent ou non à la Francophonie [et de conclure que] ce nouveau champ de coopération est vital pour l'avenir de la Francophonie ».¹²⁶

M. Chevrier¹²⁷ défend l'idée selon laquelle le Sommet de Cotonou et la Conférence de Montréal ont montré que le développement des autoroutes de l'information pose à la Francophonie deux défis : l'acquisition des infrastructures et des compétences techniques d'une part, et l'élaboration de contenus attrayants, interactifs et représentatifs de la diversité culturelle d'autre part. Néanmoins, selon que l'on se place au Nord ou au Sud, l'émergence de cet espace francophone répond à des nécessités différentes. Le Canada, le Nouveau-Brunswick, le Québec, la

¹²⁵ <http://www.francophonie.org/conference/DeclMtl.htm>

¹²⁶ <http://www.francophonie.org/institutions/action.htm>

¹²⁷ M. Chevrier, « La Francophonie et les inforoutes. Comment s'inscrire dans le concert de la communication », séminaire de l'Agora sur les aspects sociaux des inforoutes, Way's Mills, Québec, 30 mai 1997, <http://agora.qc.ca/textes/francophonie.html>.

France et la Suisse se sont développés avant l'apparition d'Internet et sont aujourd'hui des sociétés post-industrielles : les autoroutes de l'information y apparaissent comme un nouveau médium de communication dont il faut saisir les retombées économiques. Pour le Sud, les enjeux sont différents car il s'agit de savoir comment l'on peut se développer au moyen des autoroutes de l'information.

M. Chevrier en conclut que « les autoroutes de l'information sont sûrement une chance pour la Francophonie (...) Ce que l'on peut espérer est la naissance, à la faveur des inforoutes, d'une société civile francophone, nourrie d'une riche vie associative qui s'étende sur plusieurs continents. En somme, il y a lieu d'espérer que les liens qui se sont noués depuis trente ans par les canaux de la diplomatie traditionnelle en viennent à se former spontanément entre les personnes et les associations. Evidemment ce processus est déjà en cours mais les inforoutes ne pourront que le renforcer».¹²⁸

¹²⁸ M. Chevrier, « La Francophonie et les inforoutes. Comment s'inscrire dans le concert de la communication », séminaire de l'Agora sur les aspects sociaux des inforoutes, Way's Mills, Québec, 30 mai 1997, <http://agora.qc.ca/textes/francophonie.html>.

Chapitre 7

ANALYSE DU FORUM DU MONDE DIPLOMATIQUE

Le Monde diplomatique a ouvert sur son serveur en 1996 un forum de débats par courrier électronique sur le thème « Internet Nord-Sud ». Ce débat a été réalisé au moyen d'un modérateur qui s'est chargé de mettre en ligne les contributions des participants. Dans sa revue *Manière de voir* d'octobre, nous trouvons les principaux points abordés lors du débat : qu'est-ce qu'Internet, les rapports de domination et de coopération Nord-Sud, au service des citoyens, quel Internet pour l'Afrique, résister, s'informer, le coût des communications et enfin des solutions simples et accessibles. Au delà du contenu qui est consultable sur le site ¹²⁹, nous tenterons de localiser les pays d'origine des 248 messages recueillis afin d'illustrer le déséquilibre Nord-Sud de l'accès à l'information.

1. La répartition mondiale du nombre de réponses

Pays et gouvernements	Nombre de réponses
Argentine	1
Belgique	10
Bénin	1
Brésil	6
Burkina Faso	1
Canada	41
Côte d'Ivoire	1
Dominique	4
Espagne	2
France	125
Haïti	3
Israël	3
Italie	2
Japon	2
Madagascar	1

¹²⁹ <http://www.monde-diplomatique/Forum/nsnet2>.

Pays-Bas	2
Pérou	2
Portugal	1
Royaume-Uni	7
Suisse	29
USA	2
Venezuela	2
Total :	248

Tableau 10
Répartition mondiale du nombre de réponses

Il ressort de notre étude que 22 pays ont participé au débat : l'Argentine, la Belgique, le Brésil, le Burkina Faso, le Canada, la Côte d'Ivoire, Dominique, l'Espagne, la France, Haïti, Israël, l'Italie, le Japon, Madagascar, les Pays-Bas, le Pérou, le Portugal, le Royaume-Uni, la Suisse, les USA et enfin le Venezuela. Parmi ceux-ci, les plus représentés sont la France (125 messages), le Canada (41 messages), la Suisse (29 messages) et la Belgique (10 messages).

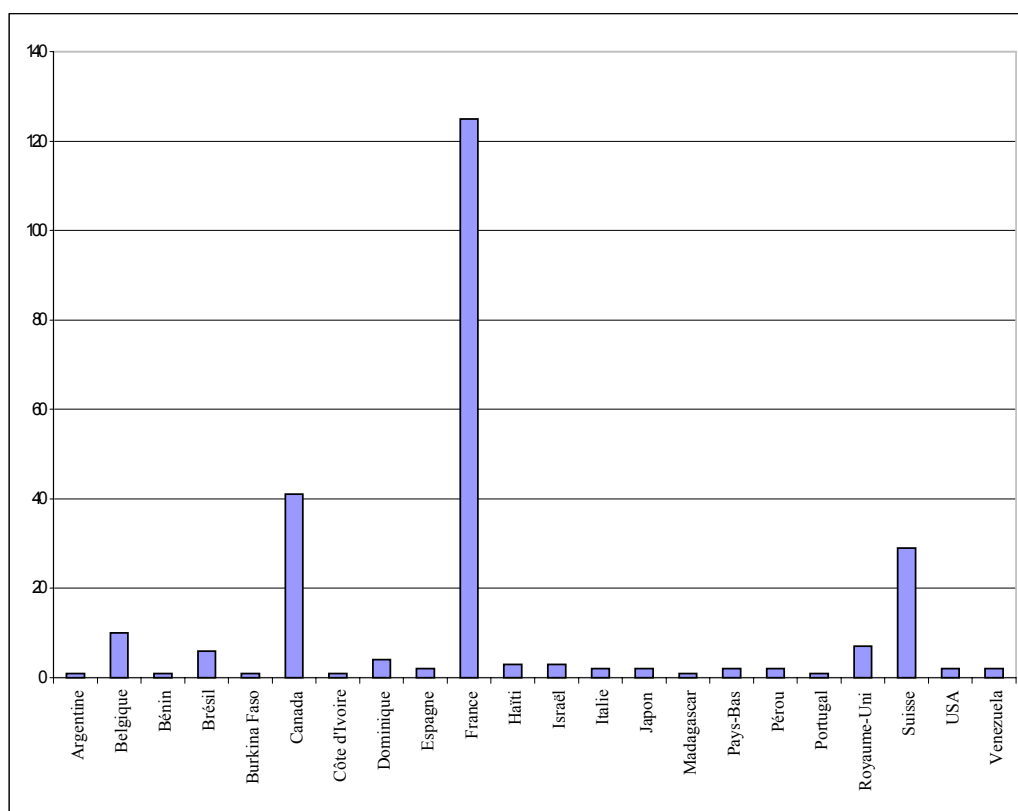


Figure 10
Taux de participation au forum du Monde diplomatique

2. Le taux de participation en fonction de l'appartenance à la Francophonie

Si on calcule le taux de participation en fonction de l'appartenance ou non aux pays et gouvernements membres et associés à l'Agence de la Francophonie, 10 pays francophones ont participé au débat : la Belgique, le Bénin, le Burkina Faso, le Canada, la Côte d'Ivoire, la France, Haïti, Madagascar, Dominique et la Suisse. 216 messages émanent de pays francophones, soit 87 %.

Appartenance à la Francophonie		Non appartenance	
Pays et gouvernements	Nombre de messages	Pays et Gouvernements	Nombre de messages
Belgique	10	Argentine	1
Bénin	1	Brésil	6
Burkina Faso	1	Espagne	2
Canada	41	Israël	3
Côte d'Ivoire	1	Italie	2
France	125	Japon	2
Haïti	3	Pays-Bas	2
Madagascar	1	Pérou	2
Dominique	4	Portugal	1
Suisse	29	Royaume-Uni	7
		USA	2
		Venezuela	2
Total :	216	Total :	32

Tableau 11
Taux de participation en fonction de l'appartenance à la Francophonie

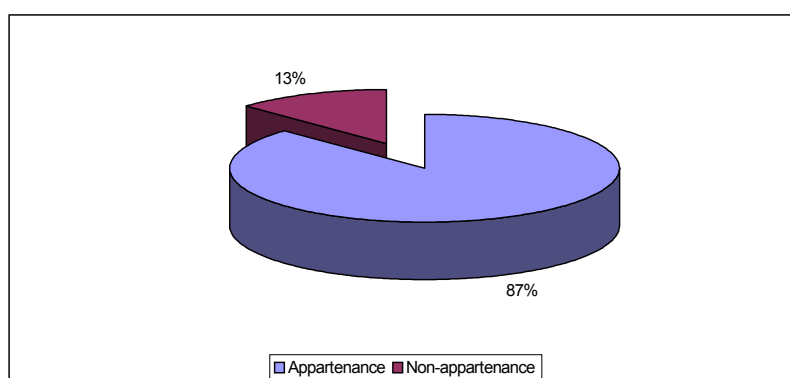


Figure 11
Représentation sectorielle du taux de participation en fonction de l'appartenance à la Francophonie

3. Le taux de participation francophone en fonction du critère Nord-Sud

Si on calcule le taux de participation au sein des pays et gouvernements membres et associés à l'Agence de la Francophonie en fonction d'un critère Nord-Sud, on retrouve 4 pays du Nord (la Belgique, le Canada, la France et la Suisse) et 6 pays du Sud (le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, Haïti, Madagascar et Dominique). 205 messages émanent de pays francophones du nord, soit 95 %.

Nord		Sud	
Pays et gouvernements	Nombre de messages	Pays et Gouvernements	Nombre de messages
Belgique	10	Bénin	1
Canada	41	Burkina Faso	1
France	125	Côte d'Ivoire	1
Suisse	29	Haïti	3
		Madagascar	1
		Dominique	4
Total :	205	Total :	11

Tableau 12
Taux de participation francophone en fonction du critère Nord-Sud

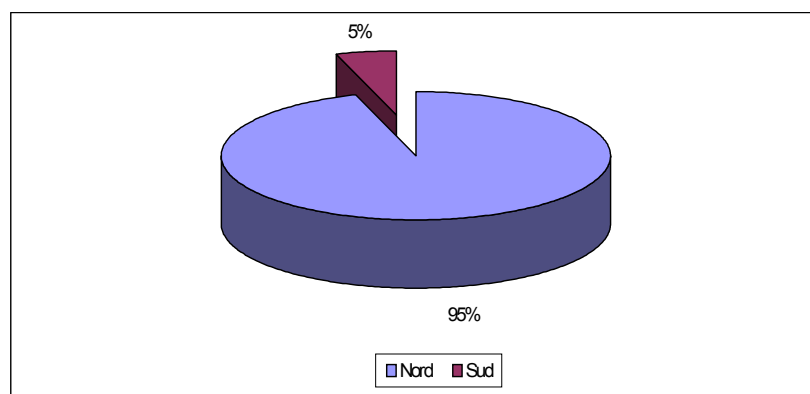


Figure 12
Représentation sectorielle du taux de participation francophone en fonction du critère Nord-Sud

Conclusion

Ayant recensé 1.056.467 serveurs et 3.363.259 utilisateurs Internet au sein de l'espace francophone, notre analyse a montré que ceux-ci étaient répartis de manière très inégale puisque 99 % des serveurs et 98 % des utilisateurs se trouvent dans les pays du Nord. De plus, notre analyse a permis de mettre en évidence que de fortes disparités subsistent au sein des pays du Nord dans la mesure où le Canada, le Nouveau-Brunswick, le Québec, la France et la Suisse représentent à eux seuls 92 % des serveurs et 85 % des utilisateurs francophones.

Si nos données ne nous permettent pas de mesurer l'influence de la stratégie politique mise en place depuis le sommet de Cotonou, dans la mesure où il n'existe aucune donnée permettant la comparaison, nous pensons que la Francophonie témoigne néanmoins d'une réelle volonté d'associer le Sud au développement des inforoutes.

Enfin, l'analyse du forum du Monde diplomatique a montré que 87 % des messages provenaient des pays appartenant à la Francophonie et que parmi ceux-ci, 95 % émanaient du Nord.

CONCLUSION GENERALE

L'idée développée par M. McLuhan dans les années soixante selon laquelle le monde est devenu un village global est un mythe. Il n'en était rien à l'époque et il n'en est rien aujourd'hui. Toutefois, le maillage de la planète par des réseaux informatiques conforte la vision de Z. Brzezinski dans la mesure où les nouvelles technologies d'information et de communication aboutissent à réduire la portée du contrôle des Etats sur l'information.

La problématique du déséquilibre Nord-Sud de l'accès à l'information peut être abordée au moyen du paradigme de l'interdépendance, tel que théorisé par l'Ecole de l'interdépendance complexe. En effet, de par leur prise en considération de nouveaux acteurs non-étatiques, R. Keohane et J. Nye ont contribué à élargir le cadre des relations internationales et leurs premières analyses transnationales permettront peut-être d'envisager une véritable diplomatie des réseaux.

En tant qu'enceinte internationale devant laquelle la problématique du déséquilibre Nord-Sud de l'accès à l'information a été soulevée, l'UNESCO a été au cœur de la tourmente d'un contexte international peu propice à des concessions. La libre circulation de l'information est devenue un enjeu de la Guerre froide et a constitué un contentieux entre les Etats. Ce processus a été principalement le fait de la révolution technologique, de la mondialisation des économies et des échanges et de l'internationalisation du jeu des grands acteurs, Etats ou firmes. Centrées autour du monopole de l'information sur lequel les plus grandes agences de presse du monde régnaient sans partage, les revendications des pays du Tiers monde en faveur d'un nouvel ordre mondial de l'information se sont soldées par un échec dans la mesure où celles-ci étaient en parfaite inéquation avec la doctrine américaine du « free flow of information ».

Ayant établi, sur base des conclusions de la Commission MacBride, que la communication mettait en jeu la possibilité pour les hommes de vivre en bonne intelligence en acceptant l'autre dans sa spécificité avec non plus le souci d'imposer à cet autre un mode de vie et de pensée mais la possibilité de s'enrichir mutuellement au contact de cultures différentes, les Etats-Unis dénoncèrent les prises de positions de l'UNESCO en faveur d'un nouvel ordre économique et firent cesser le débat en quittant l'organisation.

Depuis, vingt ans ont passé, la chute du mur de Berlin et l'effondrement du communisme ont engendré de profondes mutations d'ordre politique, économique et technologique qui ont généré de nouvelles géographies, de nouvelles cultures et de nouveaux marchés. Les rivalités idéologiques laissent place à plus d'interdépendances économiques et d'interactions culturelles qui rendent floues, sinon caduques les anciennes divisions du monde. L'Europe occidentale constitue avec l'Amérique du Nord et la zone Asie-Pacifique une triade de puissances où se concentrent la plus grande aisance financière, les principaux conglomérats industriels et l'essentiel de l'innovation technologique. Le développement spectaculaire des nouvelles technologies de l'information et de la communication, dont Internet est la dernière innovation, ouvrent des perspectives inédites pour le développement éducatif et culturel et pour le progrès économique et social. Pourtant, au centre des avancées technologiques et de la mondialisation de la communication, certaines multinationales semblent prendre le relais des puissantes agences de presse des années septante dans la mesure où elles exercent des pressions sur les gouvernements du Sud, et en particulier africains, afin de libéraliser leurs anciennes télécommunications. Il est à craindre, qu'au-delà d'une réelle volonté de câbler le Sud, ne se cache parfois qu'une logique de pénétration de marché ou pire d'exploitation des ressources du Sud, le Sud se retrouvant une fois de plus au service du Nord.

Contrairement à l'idée répandue selon laquelle le monde ne serait plus qu'un village global, force est de constater que la mondialisation de la communication demeure l'apanage des pays du Nord dans la mesure où

ceux-ci ont tendance à protéger leurs technologies de pointe. Un scénario néo-libéral conduit inévitablement à un renforcement du déséquilibre Nord-Sud de l'accès à l'information parce que la sophistication technologique l'emporte bien souvent sur la recherche d'un produit à moindre coût.

Les nouvelles technologies de l'information et de la communication sont à priori l'occasion d'un rééquilibrage des flux d'information entre les pays du Nord et ceux du Sud et Internet est susceptible d'améliorer la situation du continent africain dans les domaines de l'éducation, de la santé, de la démocratisation, de l'enseignement et de la recherche. Toutefois, la technologie ne pourra en aucun cas éliminer les causes structurelles du sous-développement.

Si certains accusent le Sud d'être en retard, nous tenons à souligner que contrairement aux pays du Nord, l'introduction d'Internet y est relativement récente et que déjà le Sud apparaît comme de plus en plus différencié. Certains affirment que moyennant des lignes téléphoniques et des ordinateurs, le Sud sera rapidement connecté. Comme nous l'avons dit précédemment, des solutions « clé sur porte » n'existent pas. Il convient d'associer le Sud à la démarche afin de l'aider à trouver sa propre logique de développement. Une collaboration avec le Nord est certes indispensable mais il serait souhaitable que cette collaboration se fasse de manière désintéressée. Une dynamique nouvelle permettrait alors de développer des contenus et créerait des coopérations entre pays du Sud.

Puissent ces quelques lignes ne pas être perçues comme une atteinte au libéralisme mais comme une réelle volonté de faire d'Internet un vecteur de culture et de connaissance et non le moyen d'expression du turbocapitalisme.

BIBLIOGRAPHIE

OUVRAGES METHODOLOGIQUES

QUIVY R., VAN CAMPENHOUT L., *Manuel de recherche en sciences sociales*, Paris, Dunod, 1988.

OUVRAGES

AGNOLA M., *Passeport pour le multimédia*, Paris, CFPJ Editions, 1996.

ALBERGANTI M., *Le multimédia. La révolution au bout des doigts*, Paris, Le Monde-Editions, Marabout, 1996.

BARREA J., *Théorie des relations internationales*, Louvain-la-Neuve, Artel, 1994.

BRAILLARD P., DJALILI M.R., *Les relations internationales*, Paris, Presses Universitaires de France, Que sais-je ?, 1997.

BRZEZINSKI Z., *La révolution technétronique*, Paris, Calmann-Lévy, Liberté de l'Esprit, 1970.

CHAGNOLLAUD J.P., *Relations internationales contemporaines. Un monde en perte de repères*, Paris, l'Harmattan, Logiques politiques, 1997.

COLLECTIF, *Mondialisation, au-delà des mythes*, Paris, La Découverte-Syros, Les Dossiers de L'état du monde, 1998.

COLLECTIF, *La fin du Tiers monde ?*, Paris, La Découverte, Les Dossiers de L'état du monde, 1996.

DE SENARCLENS P., *Mondialisation, souveraineté et théories des relations internationales*, Paris, Armand Colin, Science politique, 1998.

DUFOUR A., *Internet*, Paris, Presses Universitaires de France, Que sais-je ?, 1998.

FDIDA S., *Des autoroutes de l'information au cyberspace*, Paris, Flammarion, Dominos, 1997

FLORIDI L., *Internet*, Paris, Flammarion, Dominos, 1998.

GLASER E., *Le nouvel ordre international*, Paris, Hachette Littératures, Forum, 1998.

GUEDON J.C., *La planète cyber : Internet et cyberspace*, Paris, Gallimard, Découvertes techniques, 1996.

GUERIN S., *Internet en questions*, Paris, Economica, 1997.

GUISNEL J., *Guerres dans le cyberspace. Services secrets et Internet*, Paris, La Découverte/Poche, Essais, 1997.

HUITEMA C., *Et Dieu créa l'Internet*, Paris, Eyrolles, 1995.

IRIS A., *Les autoroutes de l'information*, Paris, Presses Universitaires de France, Que sais-je ?, 1997.

KEOHANE R., NYE J., *Transnational Relations and World Politics*, Cambridge, Harvard University Press, 1970.

KEOHANE R., NYE J., *Power and Interdependence. World Politics in Transition*, Boston, Little Brown and Company, 1977.

LAIDI Z., *Malaise dans la mondialisation*, Textuel, conversations pour demain, 1997.

MATHIAS P., *La cité Internet*, Paris, Presses de la Fondation nationale des Sciences politiques, La bibliothèque du citoyen, 1997.

MERLE M., *Bilan des Relations Internationales Contemporaines*, Economica, Poche/Géopolitique, 1995.

MILZA P., *Les relations internationales de 1973 à nos jours*, Paris, Hachette, 1996.

MONET D., *Le multimédia*, Paris, Flammarion, Dominos, 1995.

MOREAU DEFARGES P., *Relations internationales (2. Questions mondiales)*, Paris, Seuil, Points Essais, 1994.

MOREAU DEFARGES P., *La mondialisation*, Paris, Presses Universitaires de France, Que sais-je ?, 1998.

RAMONET I., *Géopolitique du chaos*, Paris, Galilée, 1997.

ROCHE J.J., *Théories des relations internationales*, Paris, Montchrestien, Clefs/Politique, 1997.

SANDOVAL V., *Les autoroutes de l'information : mythes et réalités*, Paris, Hermès, 1995.

SMOUTH M.C. (dir.), *Les nouvelles relations internationales. Pratiques et théories*, Paris, Presses de la Fondation nationale des Sciences politiques, Références inédites, 1998.

SUR S., *Relations internationales*, Paris, Montchrestien, Domat/Politique, 1995.

VALLADAO A., *Les mutations de l'ordre mondial. Géopolitique des grandes puissances*, Paris, La Découverte, Les Dossiers de L'état du monde, 1994.

WAUTELET M., *Les Cyberconflits. Internet, autoroutes de l'information et cyberspace : quelles menaces ?*, Bruxelles, GRIP-Editions Complexe, 1998.

ANNUAIRES, ATLAS, BIBLIOGRAPHIES, DICTIONNAIRES, RECUEILS, REPERTOIRES

LACOSTE Y. (dir.), *Dictionnaire de géopolitique*, Paris, Flammarion, 1993.

MASSART-PIERARD F., MARON F., *La Francophonie internationale. Bibliographie thématique*, Louvain-la-Neuve, Département des Sciences politiques et sociales, Notes et Etudes de l'Unité des Relations Internationales, Observatoire de la Francophonie, n°9, 1997.

MEMOIRES DE FIN D'ETUDES ET THESES DE DOCTORAT

BOLLE R., ROOSENS C. (dir.), *Internet. Vers une nouvelle civilisation*, Mémoire de Licence, Unité des Relations Internationales, Département des Sciences politiques et sociales, Louvain-la-Neuve, UCL, Texte inédit, 1998.

SACHS F., PORCHER L. (dir.), *La défense de la Francophonie et de la Langue française sur Internet*, Mémoire de DEA, Département de Didactologie des Langues et des Cultures, Paris, Université Paris III, Texte inédit, 1998.

ARTICLES DE REVUES

Revues institutionnelles

UNESCO, *Rapport intermédiaire sur les problèmes de la communication dans la société moderne*, Editions UNESCO, 1978.

UNESCO, *Rapport mondial sur la communication : les médias face aux défis des nouvelles technologies*, Editions UNESCO, 1997.

Revues scientifiques

BISSIO R., « Nouvelles armes pour les démocrates », dans *Internet l'extase et l'effroi*, Le Monde diplomatique, Manière de voir, numéro hors série, octobre 1996, pp. 42-44.

BRETON G., « Mondialisation et science politique : la fin d'un imaginaire théorique ? », dans *Revue Etudes internationales*, vol. XXIV, n°3, septembre 1993, pp. 533-548.

CARLANDER I., « Aux avant-postes du cybermonde », dans *Internet l'extase et l'effroi*, Le Monde diplomatique, Manière de voir, numéro hors série, octobre 1996, pp. 16-19.

DECORNOY J., « Aux ordres du Nord », dans *Médias, mensonges et démocratie*, Le Monde diplomatique, Manière de voir n°14, février 1992, pp. 42-45.

DOUZET F., « Internet géopolitise le monde », dans *Hérodote*, n°86-87, 3^e et 4^e trimestre 1997, pp. 222-233.

DU GRANRUT C., « Une brève histoire d'Internet », dans *Futuribles*, n°214, novembre 1996, pp. 73-79.

ELIE M., « Internet et développement. Un accès à l'information plus équitable ? », dans *Futuribles*, n°214, novembre 1996, pp. 43-64.

FALK R., « Vers une domination de type nouveau », dans *Le Monde diplomatique*, août 1995, pp. 24-25.

GARCIA S., « Le phénomène Internet », dans *Regards sur l'actualité*, La documentation française, n°217, janvier 1996, pp. 15-23.

GRESH A., « Et les citoyens du Sud ? », dans *Internet l'extase et l'effroi*, Le Monde diplomatique, Manière de voir, numéro hors série, octobre 1996, p. 74.

JACOBSON T.L., « Systèmes d'échanges d'informations : les enjeux des réseaux. Les messageries électroniques et les services dans les pays du Tiers monde », dans *Revue Tiers Monde*, t. XXXV, n°138, avril-juin 1994, pp. 343-358.

MATTELART A., « Les nouveaux scénarios de la communication mondiale », dans *Le Monde diplomatique*, août 1995, pp. 24-25.

MIGNOT-LEFEBVRE Y., « Technologies de communication et d'information. Une nouvelle donne internationale ? », dans *Revue Tiers Monde*, t. XXXV, n°138, avril-juin 1994, pp. 245-277.

PETRELLA R., « L'Europe et les multimédias. Vers une vision respublica », dans *Revue Télécom*, n°100, 1994, pp. 12-13.

QUEAU P., « Internet, média du futur », dans *Internet l'extase et l'effroi*, Le Monde diplomatique, Manière de voir, numéro hors série, octobre 1996, pp. 20-21.

QUEAU P., « Les termes inégaux des échanges électroniques », dans *Le Monde diplomatique*, juin 1995, p. 25.

RAMONET I., « Changer d'ère », dans *Internet l'extase et l'effroi*, Le Monde diplomatique, Manière de voir, numéro hors série, octobre 1996, pp. 6-7.

RENAUD P., « L'avenir informatique du Sud », dans *Internet l'extase et l'effroi*, Le Monde diplomatique, Manière de voir, numéro hors série, octobre 1996, pp. 94-95.

RENAUD P., TORRES A., « Une chance pour le Sud », dans *Internet l'extase et l'effroi*, Le Monde diplomatique, Manière de voir, numéro hors série, octobre 1996, pp. 46-50.

SEGOND G.O., « Relancer la coopération technologique », dans *Internet l'extase et l'effroi*, Le Monde diplomatique, Manière de voir, numéro hors série, octobre 1996, pp. 96-98.

SEMINATORE I., « Interdépendance, linkage et système international. De l'analyse conceptuelle aux problèmes de politique étrangère », dans *Revue Etudes internationales*, vol. XVIII, n°2, juin 1987, pp. 329-352.

TORRES A., « Les empires multimédias en quête de nouveaux clients », dans *Internet l'extase et l'effroi*, Le Monde diplomatique, Manière de voir, numéro hors série, octobre 1996, pp. 22-25.

TORRES A., « Une nouvelle vassalisation », dans *Internet l'extase et l'effroi*, Le Monde diplomatique, Manière de voir, numéro hors série, octobre 1996, pp. 64-66.

TRONC J.N., « Autoroutes de l'information : questions de société, réponses politiques », dans *Regards sur l'actualité*, La documentation française, n°217, janvier 1996, pp. 41-57.

WANE F.H., « Internet sauvera-t-il l'Afrique ? », dans *Un autre monde est possible*, Le Monde diplomatique, Manière de voir n°41, septembre-octobre 1998, pp. 83-85.

ARTICLES DE PRESSE

AHOUNOU A., « L'arbre à palabres virtuel », dans *Jeune Afrique*, n°1895, du 23 avril au 30 mai 1997, p. 69.

BEN YAHMED M., « Un continent riche... de promesses », dans *Jeune Afrique*, n°1894-1895, du 23 avril au 6 mai 1997, pp. 60-61.

CAMARA M., « La Francophonie et l'Europe : convergence et synergie ? », dans *Le Courrier ACP*, n°157, mai-juin 1996, pp. 78-79.

CHAARI M., « Inforoutes francophones », dans *Jeune Afrique*, n° 1903, du 25 juin au 1^{er} juillet 1997, pp. 70-71.

DE LA BROSSE R., « L'Internet et le Sud », dans *Le Courrier ACP*, n°158, juillet-août 1996, pp. 54-55.

EL OUAHABI M., « Afrique et télécoms : état des lieux », dans *The African Student*, n°2, mai 1998, pp.13-14.

FRENCH H.W., « Fini le câble, place à la fibre optique », dans *Jeune Afrique*, n°1821, du 30 novembre au 6 décembre 1995, p. 61.

HOELTGEN D., « L'Afrique sur Internet », dans *Jeune Afrique*, n°1821, du 30 novembre au 6 décembre 1995, pp. 59-62.

LIMAM Z., « La révolution Internet », dans *Jeune Afrique*, n°1873, du 27 novembre au 3 décembre 1996, p. 130.

SANDOULY P., « Les promesses du cybermonde », dans *Jeune Afrique*, n°1939, du 10 au 16 mars 1998, pp. 84-87.

WAUTELET M., « Le futur du passé », dans *Le Vif/L'Express*, n°2420, du 21 au 27 novembre 1997, p. 39.

SYLLABI

BOUVIER P., *Introduction générale à l'étude des pays en voie de développement : 1. Notions de développement*, Université Libre de Bruxelles, notes de cours, année académique 1996-1997.

KHADER B., *Analyse des pays en voie de développement*, Université Catholique de Louvain, notes de cours, année académique 1998-1999.

DOCUMENTS NON PUBLIES

ELIE M., « Internet et développement global », n.p., avril 1999.

LANVIN B., « Tiers monde et accès à l'information : le dernier défi du deuxième millénaire », n.p., avril 1999.

ARTICLES INTERNET

CIDIF, « Les inforoutes dans l'espace francophone : situation actuelle et perspectives d'avenir », 1999.

http://noc.aic.net/inet98/5f/5f_3a.htm

CHEVRIER M., « La Francophonie et les inforoutes. Comment s'inscrire dans le concert de la communication », Séminaire de l'Agora sur les aspects sociaux des inforoutes, Way's Mills, Québec, 30 mai 1997.
<http://agora.qc.ca/textes/francophonie.html>

ELIE M., « Décrypter les chiffres de l'Internet », Ministère de l'Economie, des Finances et de l'industrie, 1999.
http://www.finances.gouv.fr/comelec/travaux/syntheses/1_bis.htm

GUIDON J., « Internet pour les pays en voie de développement », 1999.
<http://cvlium.univ-lemans.fr:8900/public/unesco/m3.1.1/M311.html>

JENSEN M., « An Overview of Internet Connectivity In Africa », 1998.
<http://www3.sn.apc.org/africa/afstat.htm>

LE RUE S., « Coopération au développement. Mobiliser l'Europe avec Internet », 1998.
http://oneworld.org/euforic/courier/170f_rue.htm

RENAUD P., « Internet et le développement », 1997.
<http://antares.rio.net/interafrique/publication/Planete.html>

SEGOND G.O., « Les nouvelles technologies de l'information et de la communication : un défi pour l'Europe, un pari pour l'Afrique et une raison de relancer la coopération Nord-Sud », 1996.
<http://www.monde-diplomatique.fr/Forum/nsnet2/msg00003.html>

CD-ROM

LE MONDE DIPLOMATIQUE, *Archives 1987-1997*, cedrom-sni, 1997.

LE MONDE DIPLOMATIQUE, *La mondialisation*, cédérom de poche : Comprendre, 1998.

ORSTOM, *Internet au Sud*, CD-ROM ORSTOM-UNITAR, 1998.